

Cimetière urbain: refuge de Vie?

Mémoire de 3ème année
formation de paysagiste DPLG,
Hélène GRAPIN, 2012.
sous le tutoriat de Pauline FRILEUX



EPILOGUE

**France-Roumanie :
deux vécus différents sous une même latitude.**

«Aout 2010, Roumanie.

Ieud, village du Maramureș;

« Les croix de bois, de pierre, émergent d'une végétation opulente dans un désordre apparent. Les fleurs et autres plantes ornementales se mêlent aux orties, pâturin, renoncules, carottes sauvages, berces, et toutes celles qu'on appelle « mauvaises herbes ». Une végétation riche, opulente, mais non exubérante. Nous empruntons les allées tondues, une femme gratte la terre un peu plus loin. L'envie de s'asseoir quelques instants, sur le banc bordant l'église, dans l'herbe. La mort n'est pas absente, on la ressent. Mais elle se fait douce, la vie suit son cours malgré tout. Une impression d'« authenticité », de justesse. Alors qu'à l'extérieur, chaque jour les vivants se construisent des maisons massives, imitations de colonnes gréco-romaines, de palais luxueux, pour faire fuir leur pauvreté. »

fig. 1, Ieud. Un cimetière luxuriant, désordonné. Végétation spontanée et plantations se fondent.



Sighișoara, ville de Transylvanie;

« Le feuillage des marronniers filtre la lumière chaude du soleil, seulement de petits halos éclairent ça et là quelques noms gravés. Nous dominons la ville, on l'aperçoit, elle est à deux pas mais nous l'avons oubliée, se faufilant parmi les tombes.

Je n'ai pourtant aucune fascination pour les cimetières, mais cela se fait naturellement, nous y trouvons refuge, un lieu où s'asseoir et se reposer. Nous venons surtout pour nous réfugier, nous cacher de la vue de tout le monde, des regards insistants des habitants, se retrouver face à soi-même, pour mieux repartir. »



fig. 2, Sighișoara.
Repos à l'ombre des marronniers.



Septembre 2010, France.

« De retour je me demande: le cimetière comme lieu d'accueil, de refuge, où méditer? Il ne me viendrait pas à l'idée d'aller dans un de nos cimetières français, m'asseoir face aux dalles de granites qui s'entassent les unes à côté des autres. Tout est trop monotone, gris, tranchant, la lumière directe sur les tombes nous aveugle; il y fait chaud, très chaud l'été. L'impression d'y être épiée alors que des murs s'élèvent de part et d'autres. Rien de rassurant, d'englobant, qui aide à se replier sur soi. Je préfère penser aux personnes que j'aime et qui sont parties ailleurs, là où le temps est plus clément. »

fig. 3, *leud.*
Champ verdoyant de
croix autour de l'église.

CIMETIÈRE URBAIN: REFUGE DE VIE?

Mort et Vie, deux forces extrêmement liées, bien que nous ayons tendance à vouloir occulter la première de nos lieux de vie. Il est alors proposé de regarder le cimetière sous forme de refuge, lieu d'accueil, où toute expression de Vie, repoussée hors de nos villes, vient y trouver asile.

Lorsque je parle du cimetière c'est ici le cimetière traditionnel, présent dans tout imaginaire français, proche de chez vous, avec ses croix en pierre qui dépassent des hauts murs, son accumulation de plaques de marbre, ses pots de fleurs en plastique, ses inscriptions dorées, et ce silence si particulier.

Le cimetière est un élément constitutif de chaque ville, un espace public, mais quelle place y a-t-il réellement? Peut-il y être considéré comme un lieu de refuge? A l'heure où l'on ressent un certain désir de «naturalité» dans la ville, comment la vision française d'un cimetière commun, majoritairement minéral et artificialisé, peut-elle changer? La végétation est de plus en plus plébiscitée au sein de nos lieux de morts. Depuis les années 80, nous entendons beaucoup parler de cimetières paysagers. Mais ceci concerne bien souvent la création de nouveaux cimetières, en périphérie des villes, laissant de côté, stagnants, ceux préexistants en milieu urbain. Depuis les années 70-80, de nouveaux enjeux, environnementaux, prennent place dans la ville. Nous parlons de «gestion différenciée» des espaces, de politiques dites durables, de biodiversité, ou encore

1. G. AGGERI, (2010).
*Inventer les villes-
natures de demain.*
Dijon: Educagri
éditions.

d'esthétique naturelle¹. Le cimetière, haut-lieu de résistance à ces nouvelles pratiques, est intégré dans la récente politique versaillaise dénommée «zéro-phyto»². Cette dernière a aujourd'hui aboutit à l'arrêt total des traitements phytosanitaires au sein de tous les espaces publics de la ville. Un arrêt du traitement chimique qui, par conséquent, favorise l'expression d'une certaine biodiversité ordinaire en milieu urbain. Par ailleurs, depuis quelques années la Ville de Versailles poursuit des opérations de «revalorisation» des cimetières, d'enherbement, de création de jardins d'accueils, de plantations. La question de «modernisation» du lieu de mort est posée, il doit répondre à des attentes actuelles. La présence de la Vie dans un lieu de mort, notamment la flore spontanée, ne va pas de soi. Beaucoup de réticences sont encore présentes aussi bien parmi les usagers que les jardiniers. L'introduction du végétal, de la Vie, de nouvelles pratiques, doit être réfléchi en terme de ressenti, de composition, d'adéquation à une société contemporaine. Afin de pouvoir traiter ce vaste sujet, je m'appuie sur le cimetière le plus vaste et diversifié de Versailles, le cimetière des Gonards.

La présence de la Vie au cimetière sera abordée principalement sous l'angle de la végétation spontanée et de la présence humaine. La Vie appelle la Vie, une diversité au sein de la flore spontanée aura des conséquences sur la diversité faunistique. Cet aspect, les interactions entre l'homme et la faune, seraient l'occasion d'une autre étude.

Bien sûr le cimetière est un sujet délicat, complexe, en lien avec les croyances, les symboliques liées à la mort, les pratiques funéraires, ... Des aspects tellement vastes qu'ils seront seulement évoqués ici.

Au sein de la Ville, le cimetière est-il, peut-il devenir refuge de Vie, notamment pour l'indésirée flore spontanée, tout en retrouvant une certaine adéquation avec la Ville contemporaine?

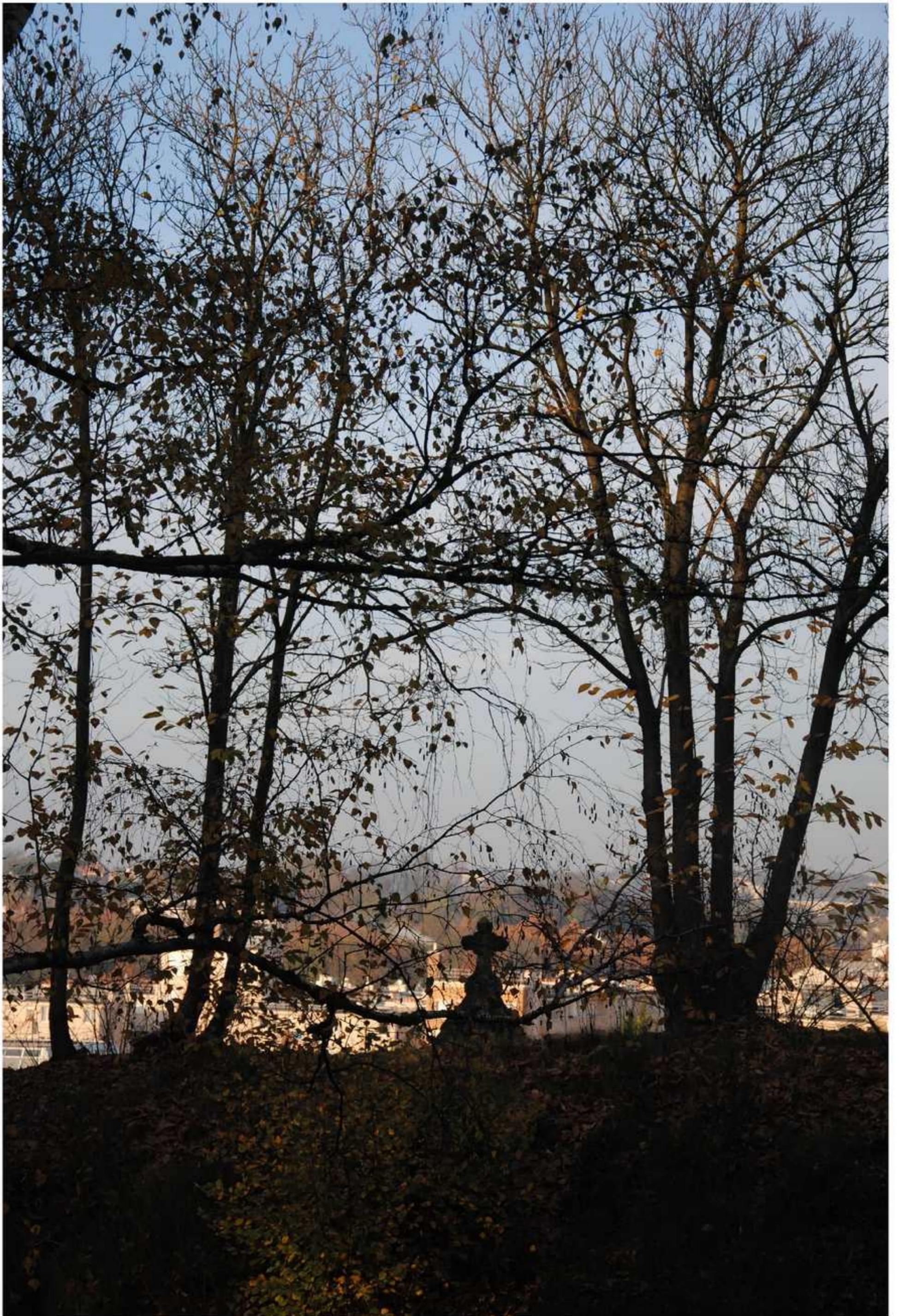
Pour y répondre nous verrons d'abord quelle place peut avoir le cimetière au sein de la «Ville-Nature», comme lieu public, zone de refuge. Une vie ordinaire et spontanée y est déjà présente si l'on regarde de plus près, nous la retrouverons au sein d'un inventaire non-exhaustif. Il sera alors question des changements esthétiques induits au cimetière durant cette période de compromis, transition, où les mauvaises herbes commencent à être tolérées là où règne

2. La désignation «zéro-phyto» est donnée aux villes n'utilisant plus de produits chimiques notamment des désherbants.

l'idée de «propreté». Enfin, prenant en compte les particularités d'un cimetière, nous verrons comment la végétation spontanée peut venir, au service d'un lieu de mort, y trouver sa place.

PAGE SUIVANTE

fig. 4. *Le cimetière, un espace de nature au sein de la ville.*



3	EPILOGUE
9	INTRODUCTION
	LE CIMETIÈRE ET LA VILLE
15	Le cimetière traditionnel urbain: quelle place dans la ville?
21	Refuge, asile et retrait.
27	Une nouvelle place dans la «ville-nature».
	BIODIVERSITÉ ORDINAIRE AU CIMETIÈRE DES GONARDS
31	Le cimetière: petit à petit mise au vert.
37	Conquête de la pierre & interstices tombales.
61	Au côté des chrysanthèmes.
73	Entre les brins d'herbes
91	Un sous-bois au cimetière
	LES «MAUVAISES HERBES» ET L'HOMME:
	NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ESTHÉTIQUE DU CIMETIÈRE
103	Réticences, notions de propreté et compromis fertiles.
109	Une transition nécessaire vers un renouveau.
115	La végétation spontanée au service d'un lieu de mort
127	CONCLUSION
131	TABLE DES ILLUSTRATIONS
134	BIBLIOGRAPHIE

« « Va au cimetière et tu apprendras quelque chose sur les êtres qui reposent en ce lieu », dit un vieil adage populaire. Le cimetière est le reflet des utilisateurs, de leurs sentiments religieux ainsi que de leurs relations aux défunts. Lorsque la représentation du cimetière se modifie, on constate toujours en parallèle une mutation de la société. »

Dr. GRAF Werner, (1998). «Wandel der Friedhofskultur», *Anthos*, n°4, p. 45.

LE CIMETIÈRE ET LA VILLE:

Le cimetière traditionnel urbain: quelle place dans la ville?

Chaque ville à son cimetière, en cœur de quartier ou à la lisière de la ville. Ils ont leur place sur les plans aux côtés des grands monuments, des églises, des places, des rues, des parcs, des complexes sportifs, des complexes commerciaux et des zones industrielles. On les prend comme repères spatiaux, pour se diriger, indiquer un lieu. Cependant quelle place tient ce cimetière dans la ville? Quel rôle social joue-t-il? Qui le pratique? Pour travailler sur une évolution possible du cimetière traditionnel français, il me fallait approcher ces notions d'un peu plus près.

Caché derrière ses murs, le cimetière d'aujourd'hui reste en marge de la ville, on n'y passe rarement par hasard, on «y va pour rendre visite à une personne défunte». Les usagers sont souvent appelés «visiteurs». Chacun à «son» cimetière, ressent un sentiment d'appartenance, de lieu familial. Contrairement au reste de la ville, nous nous sentons bien souvent étrangers dans un cimetière où l'on ne connaît personne à qui rendre visite.

Les cimetières urbains n'ont pas toujours été des lieux reclus, isolés. Jusqu'au XVIII^{ème}, les cimetières étaient des terrains vagues, larges espaces ouverts dans la ville, et tenaient une place centrale dans la vie urbaine. Selon Michel Ragon:

«Du XIV^{ème} au XVIII^{ème} siècle, il semble que le lieu le moins macabre ait été le cimetière. Les cimetières étaient en effet des places publiques, extrêmement peuplées et animées, où l'on

semble s'être préoccupé de toutes sortes de choses, sauf de la mort. Le cimetière, lieu public ouvert à tout venant, est un centre de la vie collective. S'y tiennent marchés, foires, pèlerinages. Des boutiques y restent ouvertes en permanence, malgré l'interdiction de l'Eglise. On y construit le four banal. Des moissonneurs et autres ouvriers viennent s'y louer. Jongleurs, montreurs de masques, mimes, musiciens populaires, charlatans y attirent les badauds.



fig. 5, *Le cimetière des Saints-Innocents en 1550, Paris.*
Un terrain vague au centre de la ville, perpétuellement en mouvements.

On s'y promène. On y danse. Dans les villes les halles sont en général contiguës aux cimetières, comme c'est le cas à Paris des Champeaux qui jouxtent les Saints-Innocents, ou de la foire Saint-Germain qui voisine le cimetière Saint-Sulpice. Au cimetière des Innocents sont installés en permanence des lingères, des merciers, des libraires, des écrivains publics. D'où le terme de « charnier des Lingères » et de « charnier des écrivains » que l'on rencontre souvent dans la littérature du temps, mais qui n'ont de macabre que le nom. Les rez-de chaussée des ossuaires servaient presque toujours de boutique, voire de salle de bal. Jusqu'en 1750, les petites filles de la paroisse de Saint-Eustache, qui préparaient leur première communion, semblent avoir trouvé tout naturel d'écouter le catéchisme dans le cimetière. »³

3. M. RAGON Michel, (1981). *L'espace de la mort.* Paris : Albin Michel, p. 160

La clôture des cimetières a repoussé hors des murs toutes pratiques non liées aux rites funéraires, au recueillement. Aujourd'hui, l'évolution de nos modes de vie, l'éloignement géographique des familles, un attachement moins fort à la religion, à la famille, contribuent à la désertion de ces lieux de mort. Les rares «visiteurs» du cimetière aujourd'hui, outre les familles endeuillées le temps d'un enterrement, ce sont les personnes âgées.

Ces cimetières ne semblent plus répondre aux attentes des habitants, ils deviennent peu à peu des lieux socialement improductifs dans la ville, vides de la vie, mais pleins des défunts.

«Dans les villes, cette dernière demeure, oubliée des populations affairées, semble s'assoupir dans une grisaille monotone. Elle reprend vie un jour de novembre, où elle devient un objet de recueillement souvent fugitif: elle croule sous des centaines de fleurs multicolores qu'on oubliera sans doute d'arroser. On ratisse, on nettoie, on désherbe les allées...On se souvient aussi. Mais ce n'est bien souvent qu'une parenthèse.»⁴ nous expose D. Guerrier.

Pourtant, le cimetière est l'un des espaces publics de la ville, ouvert à tous. Cette fonction est très lisible dans des cimetières particuliers tels que le Père Lachaise à Paris, très fréquenté par une multitude de personnes, habitants du quartier, familles endeuillées, promeneurs du dimanche, curieux, touristes... Mais la majorité des cimetières urbains et péri-urbains français sont exigus, principalement minéraux. Nous avons hérité de l'influence latine la domination des signes funéraires, la promiscuité des tombes, la ségrégation (des classes, des croyances). Une conception très rigide, qui laisse peu de place à d'autres usages que l'inhumation des corps et la représentation de la mort personnelle.

A partir des années 80, beaucoup d'architectes-paysagistes ont réfléchi à une conception différente du cimetière, s'inspirant des modèles anglo-saxons et nordiques. Le cimetière y assure une fonction de parc, il est vu comme un «bien public fréquenté par tous» et une grande part est accordée au végétal. Mais la superficie accordée aux cimetières français est loin d'être comparable à celle d'autres pays. Par ailleurs, le problème des habitudes et des origines culturelles rendent difficilement possible la création de «cimetières-parcs». Sans doute ne sommes-nous pas prêts pour

4. D. GUERRIER, (1984). «Cimetières et sépultures. Patrimoine et mémoire des communes», *Les cimetières, orientation bibliographique et filmographie. Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports*, éd. du STU, p. 43



EN HAUT
fig. 6, *Une présence de la ville rassurante, cimetière des Gonards, Versailles.*

EN BAS
fig. 7, *Les Gonards. Vue vers le nord depuis le cimetière militaire allemand.*

La pente du cimetière permet d'annuler l'effet d'isolement des murs.

Le cimetière semble une réplique de la ville, en plus petit.



pique-niquer autour des tombes, se faire inhumer en pleine-terre et faire disparaître tous nos signes funéraires pour laisser place à un parc. Cependant, une notion est importante: celle de promenade. Selon D. Guerrier, la conception des cimetières-parc d'inspiration anglo-saxonne « veut aussi permettre la réinsertion des morts au sein des vivants en créant ainsi des lieux de sépultures qui soient aussi des lieux de promenade: les tombes sont dispersées dans la verdure. »⁵.

L'ajout du végétal au sein du cimetière semble être un moyen de l'affirmer comme lieu public de promenade. La « verdure » pour inciter les habitants à fréquenter un lieu qui reste majoritairement en marge aujourd'hui. La mort est un événement inéluctable et humain, mieux vaut ne pas la nier, la refuser en la repoussant le plus loin possible de la ville sous forme de lieux déserts. Alors, allons-nous promener au cimetière...

A Versailles, le cimetière des Gonards, situé sur un coteau en limite d'urbanisation, offre un panorama intéressant sur la ville et ses alentours. « Il y a un aspect touristique ici. Lorsque l'hiver les arbres du talus sont dégagés, on voit jusqu'à la Tour Eiffel », me confie Didier Petit, responsable des jardiniers⁶. Une qualité qu'il serait intéressant de développer. Les responsables envisagent de choisir quelques arbres à abattre, afin de libérer la vue et d'entretenir un bois qui en a besoin. Plus bas, au sein du cimetière allemand, la pente du terrain permet de laisser passer le regard par-dessus l'enceinte du cimetière. Versailles se dresse alors en arrière-plan, derrière les alignements de tombe. Le cimetière semble alors une réplique de la ville, en plus petit. Il est agréable de sentir cette présence lointaine, de pouvoir s'y raccrocher tout étant loin de ses nuisances. Une présence rassurante sans doute. Cette situation dominante, les vues qu'elle offre, permettent d'établir des liens entre le cimetière et la ville. « Malheureusement ceux qui sont ici ne peuvent pas en profiter » me confie un habitant, un des rares connaisseurs venant au cours d'une balade admirer la vue.

Outre la promenade, des usages insoupçonnés se cachent au sein des cimetières. L'ethnologue Colette Pétonnet a découvert l'existence de « professionnels du souvenir » au cimetière du Père Lachaise⁷. Notamment à la rencontre d'un « petit père » qui, en décryptant les noms, les sculptures, les signes, s'est forgé un

5. D. GUERRIER, « Cimetières et sépultures. Patrimoine et mémoire des communes », p. 45

6. Entretien avec D. PETIT, responsable des jardiniers des cimetières de la ville de Versailles. Cimetière des Gonards, Versailles, avril 2012.

7. C. PÉTONNET, (1982). « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, tome 22 n°4.

répertoire d'anecdotes historiques. Le Père Lachaise se révèle être une «véritable encyclopédie». C'est un point de départ pour faire des recherches, s'intéresser à des choses dont on ignorait l'existence, ou que l'on n'avait pas cherché à approfondir. Cela amène à créer des échanges entre les visiteurs, qui retransmettent leurs connaissances au hasard des rencontres. Certains architectes-paysagistes, notamment Robert Auzelle, intègrent cette notion d'« instruction publique » dans leurs visions du cimetière, mais plutôt tournée vers la connaissance des plantes. Au cimetière intercommunal de Clamart (Auzelle 1951), un parcours forestier est signalé par des bornes indiquant le nom des arbres et des plantes.

Je pense qu'il ne suffit pas de prendre modèle sur les « cimetières paysagers », « cimetières parcs » des Pays d'Europe du Nord. D'autres contraintes persistent en France. Outre l'aspect des coutumes, mœurs, et pratiques funéraires, les cimetières des villes sont contraints par leur place. Créer des extensions à travers des cimetières-parcs, oui, mais cela repousse le cimetière en dehors des limites de la ville, loin des vivants. Or, « Le souvenir des morts doit être présent dans la cité parce qu'il symbolise la fidélité d'une société à sa mémoire collective » nous explique J.-F. Auby⁸. Un travail est à faire, et commence actuellement par endroits, pour modifier les cimetières traditionnels français en parallèle à l'évolution de la société, leur trouver une place au sein de la ville actuelle, leur redonner du sens, une présence.

8. J-F AUBY et S. RIALS, (1982). *Votre commune et la mort*, Paris : Editions du Moniteur.

Refuge, asile et retrait

Le cimetière, lieu d'échanges, s'est vu peu à peu s'encercler de murs, s'éloigner de la ville. Tout d'abord, en 1789, l'Eglise fut écartée de la gestion des cimetières, revenant à l'Etat. Ce lieu des libertés, des échanges, commença à être réglementé par Napoléon (règles pour l'inhumation) et à être transféré hors des villes. Le récent décret de 1957, obligeant les maires à la «clôture des cimetières, leur entretien et leur translation», est venu repousser de plus en plus loin le cimetière de la Cité. Le cimetière devient un espace indésiré, caché, que l'on repousse le plus loin possible, hors de la vue, derrière des murs de 1,80m de haut. Cette fermeture des cimetières, en fait, comme tout recoin, un lieu refuge. Les indésirés du passé vinrent y trouver place comme nous le raconte M. Ragon:

« Terre Sainte, comme l'église qu'il prolonge, le cimetière clôturé devint lieu d'asile. Non seulement des fugitifs s'y cachent, mais certains s'y réfugient à demeure, y installant des chambres au-dessus des charniers. D'autres y bâtissent même des habitations. On y voit aussi des femmes ermites qui s'y font emmurer, comme Jeanne La Vairière, installée au cimetière des Innocents en 1442. Ces recluses volontaires voisinent dans le cimetière avec des recluses involontaires : prostituées et criminelles condamnées à y être murées à perpétuité. Enfin, le cimetière servait de tribunal au pied de la Croix hosannière. Jeanne d'Arc fut ainsi jugée à Rouen au cimetière Saint-Ouen. »⁹

9. M. RAGON Michel,
L'espace de la mort,
p. 160

Le cloisonnement, l'abandon, la désertion, la mise à l'écart d'un lieu par une population, fait souvent de ce lieu un refuge pour d'autres. Peut-on alors voir le cimetière comme lieu d'asile et de refuge des indésirés?

Par rapport à cette notion de refuge, une chose me semble très importante: le silence. Rare au sein de la ville, il caractérise le cimetière, ce lieu qui semble désert et isolé derrière ses enceintes. Passé le mur, il y a cette ambiance caractéristique, tous les bruits de la ville s'atténuent. Notre voix également, nous baissons d'un ton, ralentissons le pas. Comme au sein d'une bibliothèque, ou d'une église, nous marchons différemment, devenons le plus discret possible. Ici nous faisons plus attention à l'« autre », ne voulons pas le déranger.

L'enceinte, ces murs jouent un rôle très important d'isolation, de mise en retrait. Si le cimetière n'est pas très grand, le vent se fait moins fort à l'intérieur, il y fait plus chaud. Un microclimat renforcé par l'omniprésence du minéral. Au moindre rayon de soleil la chaleur se ressent, à la limite de l'insupportable si aucune ombre ne se présente à proximité.

Un isolement qui permet également de préserver des choses naturelles qui disparaissent très vite dans nos villes, comme la neige. Sophie (étudiante, 25 ans), habitante pendant six ans en face du cimetière de Boulogne se rappelle: « on y faisait des boules de neige, des bonhommes de neige. Dans les rues autour, la neige ne restait pas longtemps, contrairement à l'intérieur du cimetière ».

Le cimetière des Gonards est par sa situation même en position de refuge. Tout d'abord il se trouve entre deux grandes infrastructures: l'autoroute au sud, les voies ferrées au nord, derrière la gare de Chantiers. Par conséquent, c'est un quartier sans beaucoup de passage, piéton je l'entends. Construit à l'écart de la ville (fig. 8), cette dernière l'a peu à peu rattrapé, le cimetière est devenu sa limite. Il vient s'immiscer au coeur du coteau boisé, formant un créneau dans celui-ci (fig.9). Le cimetière se love entre deux buttes. Le coteau passe en son centre et le coupe en biais. La partie basse reste tournée vers la ville, tandis que la forêt domine la partie haute. Au sein du cimetière nous voyons la ville, vers le nord, mais lorsque l'on regarde dans les autres directions, la forêt s'élève derrière les murs de pierre. Cette dernière forme un écrin, un décor. Ici, les bruits



fig. 8, Plan de Versailles, 1899. Le cimetière des Gonards (en bas à droite): un lieu construit en retrait de la ville, caché au sein du coteau boisé.



fig. 9 & 10, La forêt comme écrin, décor.



↑
N
↓



fig. 11,
*Un cimetière en
position de refuge.*

0 0,1 0,5 1 km

de la ville sont étouffés, nous entendons au loin un ronronnement continu de circulation, l'autoroute sans doute. Cependant, les chants des oiseaux dominant, ce n'est pas réellement un silence, mais les sons sont doux et ceux de la nature viennent en premier plan. Ce relatif silence, cette stabilité, nous donne l'impression d'être loin de la ville, le temps s'écoule différemment.

Par sa relative stabilité, contrairement à la ville sans cesse en renouvellement, en mouvement, le cimetière se fait également gardien de la mémoire. Chaque génération y laisse une trace, bien souvent gravée dans la pierre. Les sépultures sont les meilleurs témoins des anciennes civilisations. Des différents tombeaux de la Préhistoire à aujourd'hui, en passant par les pyramides égyptiennes, les dernières demeures évoquent les vies des Hommes à travers le temps. Aujourd'hui, l'art funéraire s'est uniformisé, standardisé, mais le cimetière reste un sanctuaire de la mémoire des Hommes.

Au sein de la ville, comme tout parc urbain, le cimetière se fait refuge d'une petite faune: oiseaux, insectes, escargots, abeilles qui butinent de jardinières en jardinières. Avec beaucoup de chance et le bon cimetière, vous pouvez tomber nez-à-nez avec un renard ou un hérisson. Plus le cimetière est abandonné, un peu délaissé par l'homme, plus cet espace ouvert au sein de la ville sert de lieu d'accueil à la faune et à la flore. Un effet qui est obtenu aujourd'hui en adoptant un entretien moins nocif et intensif du cimetière, sans abandon de la part de l'homme, je développerai plus tard.

Pour ce qui est de l'abeille, elle, c'est à l'échelle de la ville qu'elle vient trouver asile, elle prend place dans le cimetière comme au sein des parcs, des balcons fleuris, pour fuir les pratiques agricoles nocives en dehors.

Qu'est ce qui est indésirable dans la ville?

Peut-être tout ce qui n'est pas maîtrisé, sans règles, tout ce qui vient tout seul. Dans ce sens, la flore spontanée est une indésirée des villes françaises, on la poursuit, on exerce sans cesse une lutte de répression sur elle, mit à part dans certains lieux marginaux, isolés. Cependant, elle n'a pas encore réussi à faire du cimetière son refuge, la traque à la « mauvaise herbe » y perdure.

Au Père Lachaise aujourd'hui ce sont les chats qui trouvent refuge¹⁰. Des chats semi-sauvages, nourris par des groupes d'habitantes du

10. C. PÉTONNET, (1982). « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien »

quartier. Elles les soignent, les nourrissent, mettant leur nourriture qu'elles dissimulent dans des caveaux abandonnés ou au creux des arbres. Une présence tolérée mais indésirée par certains, puisque les écuelles sont volontairement renversées par des anonymes. Des indésirés qui forgent à leur manière un lien social entre des habitants.

Mémoire, silence, prise en compte de l'autre, microclimat, abeilles, chats, ... La place du cimetière dans la ville s'est peut-être ça, un lieu refuge. Lieu refuge du passé qui peut devenir lieu d'asile pour l'indésirée flore spontanée et la petite faune, en attendant de devenir lieu d'asile pour l'habitant. Sans doute est-ce même une manière d'inciter l'homme à y venir, lui aussi, y trouver refuge.



fig. 12,
*De belles allées
ombragées invitent à la
promenade.*

Une nouvelle place dans la «ville-nature»

Aujourd'hui, les mentalités évoluent, nous recherchons de plus en plus la réintroduction du végétal en ville, d'une certaine «nature saine». Dès les années 80 sont apparus de nouveaux concepts: «écologie urbaine», «ville durable», «gestion en mouvement», «images champêtres au cœur de la cité». Les villes ont changé peu à peu leur mode d'entretien des espaces verts pour passer à une «Gestion Différenciée». Une nouvelle préoccupation écologique visant à limiter l'entretien et l'utilisation de produit phytosanitaires en adaptant, les plantations et l'intensité d'intervention, aux usages d'un espace. Le biotope urbain, la diversité faunistique et floristique deviennent un nouvel enjeu. «On retrouve en filigrane une quête d'harmonie entre l'homme et la nature, de philosophie plus humaniste d'interprétation du vert urbain». ¹¹ On parle beaucoup de «qualité environnementale», «développement durable» au sein des projets urbains.

Dans ce contexte, la Ville de Versailles a mis en œuvre, ces dernières années, une politique environnementale dénommée «zéro-phyto». Aujourd'hui, les services espaces verts n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire au sein de la ville, même en l'enceinte des cimetières, hauts-lieux de résistance française à ces nouvelles pratiques. Mais cela ne veut pas dire arrêt du désherbage et liberté aux herbes folles, non loin de là, la chasse continue, moins nocive cependant. Une certaine hybridation est en route.

11. G. AGGERI, *op. cit.*

Respect de l'environnement donc, mais cela ne s'arrête pas là. Depuis 2009, le Service espaces Verts de la Ville cherche et expérimente des solutions pour changer les cimetières. On parle de « revalorisation », « d'embellissement », d'« aménagements qualitatifs » pour l'« accueil » des familles. A travers le végétal, on cherche à rendre plus agréable, plus attrayant le cimetière. Cela passe à travers des plantations d'arbres d'alignements, d'arbustes, de massifs de vivaces. On essaie de diminuer la présence du minéral. Depuis 2009, une grande opération d'engazonnement des cimetières amène petit à petit les graviers à reculer. L'accueil est devenu une notion très importante avec la création ou le réaménagement de « jardins d'accueil ».

Le cimetière devient une « zone verte » dans la ville. En 1985, Eric Dufourg, revenant du Danemark, nous disait qu'« Il faudrait éviter de minéraliser ces espaces, de bâtir des murs élevés mais il faudrait au contraire multiplier les végétaux et ainsi, d'une certaine manière, introduire la nature dans nos villes. Les cimetières pourraient devenir des « poumons verts » dans nos cités. »¹²

A Dominique Guerrier d'ajouter:

« Pourquoi, comme l'ont fait déjà certaines villes, ne pas préserver un petit cimetière situé dans un quartier dense pour en faire un espace vert de silence où la végétation, reprenant quelques droits, adoucira la rectitude des allées? ou aménager un cimetière en gardant ce qui est historiquement intéressant et en agenceant quelques endroits pour les enfants ou les personnes âgées? »¹³

Des idées qui font leur route. Le cimetière prend progressivement le rôle de « respiration » au sein d'une ville à dominance minérale. A condition de laisser une certaine place à la végétation spontanée, ces cimetières sont à intégrer dans les projets de « trames vertes, trames bleues » des villes. Ils pourraient participer alors à la mise en place de corridors écologiques ou, si leur taille le permet, devenir un havre de paix où la nature reprendrait quelques droits. Cela n'est pas contradictoire avec la notion de cimetière, la transformation vers un lieu plus végétalisé peut être associée à l'évolution des modes d'inhumation. Aujourd'hui le développement progressif de la crémation en France amène à modifier certaines parties des cimetières.

12. E. DUFOUR (1985). « Les cimetières paysagers au Danemark », *Paysage Actualités*, n°74, p. 60.

13. D. GUERRIER, « Cimetières et sépultures. Patrimoine et mémoire des communes », p. 46.

Nous sommes bien là dans des enjeux actuels. A Versailles, le mot « moderniser » est utilisé, dans une optique de répondre aux attentes des habitants d'aujourd'hui, en particulier des familles endeuillées. Des projets intéressants mais nous parlons beaucoup d' « embellissement », de respect de l'environnement, et trop peu des sensations que l'on veut procurer, de formulation spatiale à ces mesures, du résultat sur la perception de la part des visiteurs, sur la vie des cimetières.

Pour Eric Dufourg, les cimetières minéraux français, « Grisaille, géométrie agressive, architecture farfelue et anarchique », lui inspirent une forte répulsion. Il les oppose aux « douces et harmonieuses perspectives des allées ombragées [du Danemark], la verte immensité des gazons, la fraîcheur et le chant des oiseaux des cimetières danois où nous allions souvent goûter au repos. [...] Aucune ambiance tragique n'est recherchée dans l'aménagement. On retient l'image de la nature donc celle de la vie et non celle de la mort. Le calme, la sérénité, correspondent mieux à l'évocation des souvenirs et au recueillement. »¹⁴

Nous opposons donc la rectitude, l'ordre, l'alignement des pierres tombales à des images de nature, plus libre, foisonnante, délicate, qui viendraient casser la monotonie, la masse imposante et brutale du cimetière. La Vie pour enlever un peu de la tristesse du cimetière, donner envie aux habitants d'y revenir.

Des solutions sont encore à trouver pour changer le visage et la perception de nos cimetières. Des lieux particuliers, avec beaucoup de contraintes, où l'espace est compté. C'est un espace public étrange dans la ville puisque constitué de centaines de petits espaces privés. Changer réellement la physionomie du cimetière, le rendre plus végétal, viendrait également à faire un travail avec tous les propriétaires des tombes, les familles des défunts et les habitants, futurs défunts il faut le dire.

Une introduction de la nature qui implique de nouveaux usages de la part de l'homme. Au cimetière des Gonards, un habitant de Versailles, proche du cimetière, me confie y venir s'y promener, admirer la vue et ramasser quelques châtaignes à l'automne.

14. E. DUFOUR, « Les cimetières paysagers au Danemark », p. 57 et 60.

BIODIVERSITÉ ORDINAIRE AU CIMETIÈRE DES GONARDS

Le cimetière : petit à petit mise au vert.

Au sein de Versailles, avec ses 12 ha, le cimetière des Gonards, créé en 1872, est le plus grand de la ville. Sa diversité en fait un lieu d'étude approprié pour pouvoir en dégager des données communes au sein de la majorité des cimetières français. Divisé en 16 cantons (ilots), il se dresse sur deux niveaux: une partie basse en pente, montant vers le sud et l'est, et une partie haute relativement plane. Les deux niveaux étant séparés par des talus boisés. La majorité du cimetière est composée de parties « traditionnelles », inhumations en caveaux (surmontés d'une pierre tombale) ou en pleine terre, tout cela dans une promiscuité que l'on retrouve dans beaucoup de cimetières. Enchevêtrement de dalles de pierre aux camaïeux de gris bleutés ou rosés. La végétation prend plus d'importance au sein des cimetières militaires, contre le talus. Cantons plus aérés où les croix se dressent, alignées, fosses de plantations à leurs pieds, sur des étendues de pelouse. Dans la partie haute en lisière du talus, sous quelques bouleaux, prend place le jardin du souvenir (où les cendres des défunts sont déposées), ainsi qu'un nouvel espace pour des caves-urnes, qui viendront s'implanter aléatoirement au sein d'une « clairière ».

Toute une vie parallèle s'y déroule: un enterrement tous les jours au moins. Des jardiniers qui ne chôment pas, le cimetière a son rythme propre. Les visites sont peu nombreuses, beaucoup viennent en voiture et se garent devant « leurs tombes ». Ils descendent mettre un pot de fleurs, parlent un peu à l'être qu'ils ont perdu, puis



repartent. On entre, on va directement rendre visite aux « siens », puis on s'en va, rare sont ceux qui viennent flâner, simplement profiter de la vue magnifique et du champ des oiseaux. Est-ce que le rendre plus verdoyant transformera le cimetière en parc où l'on viendra se promener? Peut-être dans une certaine mesure, mais le plus important est de donner un cadre plus agréable, propice au recueillement, pour les familles des défunts. Le cimetière est surtout un Refuge pour l'expression de la Spiritualité de l'Homme, pour se retrouver. Actuellement, la ville de Versailles effectue des aménagements pour le confort des principaux visiteurs du cimetière: les personnes âgées. Dans les parties anciennes, les petites allées entre les tombes sont maçonnées pour les niveler et éviter les chutes. Un jardin d'accueil va être mis en place à l'entrée du cimetière, sur l'ancienne parcelle potagère du gardien. Des aménagements qui sont à développer, pour permettre aux personnes qui le désirent de pouvoir rester plus longtemps lors de leurs visites. Une localisation pratique car proche de l'entrée, là où l'on peut attendre les cortèges funèbres. Cependant, des espaces en points hauts, face à la ville, seraient propices pour se recueillir quelques instants.

Concernant la flore, j'ai pu rencontrer Didier Petit, responsable des jardiniers de l'équipe «cimetières», très impliqué dans l'évolution des cimetières de Versailles. Le «zéro-phyto» a bouleversé la donne, il faut trouver de nouvelles techniques d'entretien, de nouvelles plantations pour les massifs. Les «herbes folles» lui donnent du fil à retordre, s'immisçant jusque dans les jointures où elles sont difficiles à déloger. Alors le désherbage est devenu surtout manuel, le «thermique» et la débroussailleuse aidant.

Mis à part les contraintes techniques imposées par un cimetière, ici il travaille comme dans un jardin, aussi bien pour le choix des espèces, que pour leur mise en forme. Avec une volonté de gestion plus écologique et d'économie de moyens, ses types de plantations ont changés: plus de vivaces, des graminées... On décore le cimetière pour le rendre plus «vert», lui donner des «couleurs», le rendre moins triste. «Parce que c'est vrai que quand vous regardez un cimetière comme ça c'est tristounet, ce n'est pas beau.» (D. Petit)

La notion d'asile, de refuge, est bien présente pour la flore, mais sous une forme insoupçonnée. Les jardiniers travaillent beaucoup avec de la «récup'», toutes les plantes que la ville ne veut plus, le

À GAUCHE
fig. 13, Les Gonards:
diversité et place pour
le végétal.

trop plein, Didier Petit leur trouve une place au sein du cimetière. Ce sont des ifs, pris lors de la rénovation d'un parc versaillais, des vivaces qu'il récupère dans les serres de la Ville.

Des pratiques que j'ignorais jusqu'alors se sont révélées. Bien sûr, contrairement aux massifs fleuris de vivaces, cela ne se devine pas de premier abord. Parallèlement à leur lutte contre les « Mauvaises herbes », les jardiniers travaillent en collaboration avec elle. Cela passe principalement par des choix d'espèces à conserver au sein des gazons. « Ce n'est pas gênant! Le but c'est que nous obtenions quelque chose de verdoyant. » (D. Petit). Tout ce qui ne dépasse pas dix centimètres de hauteur, qui est assez « joli », c'est à dire vert, sans tiges fanées et pas trop envahissant, les jardiniers le garde.

90% de leur temps de travail, les jardiniers le passent à désherber. Alors ils effectuent des tests, afin de trouver de nouveaux moyens pour gagner du temps. Petit à petit, les espaces qui le permettent par leur surface sont engazonnés, cela a été le cas pour le cimetière des enfants et une portion des trottoirs. Le cimetière comporte beaucoup

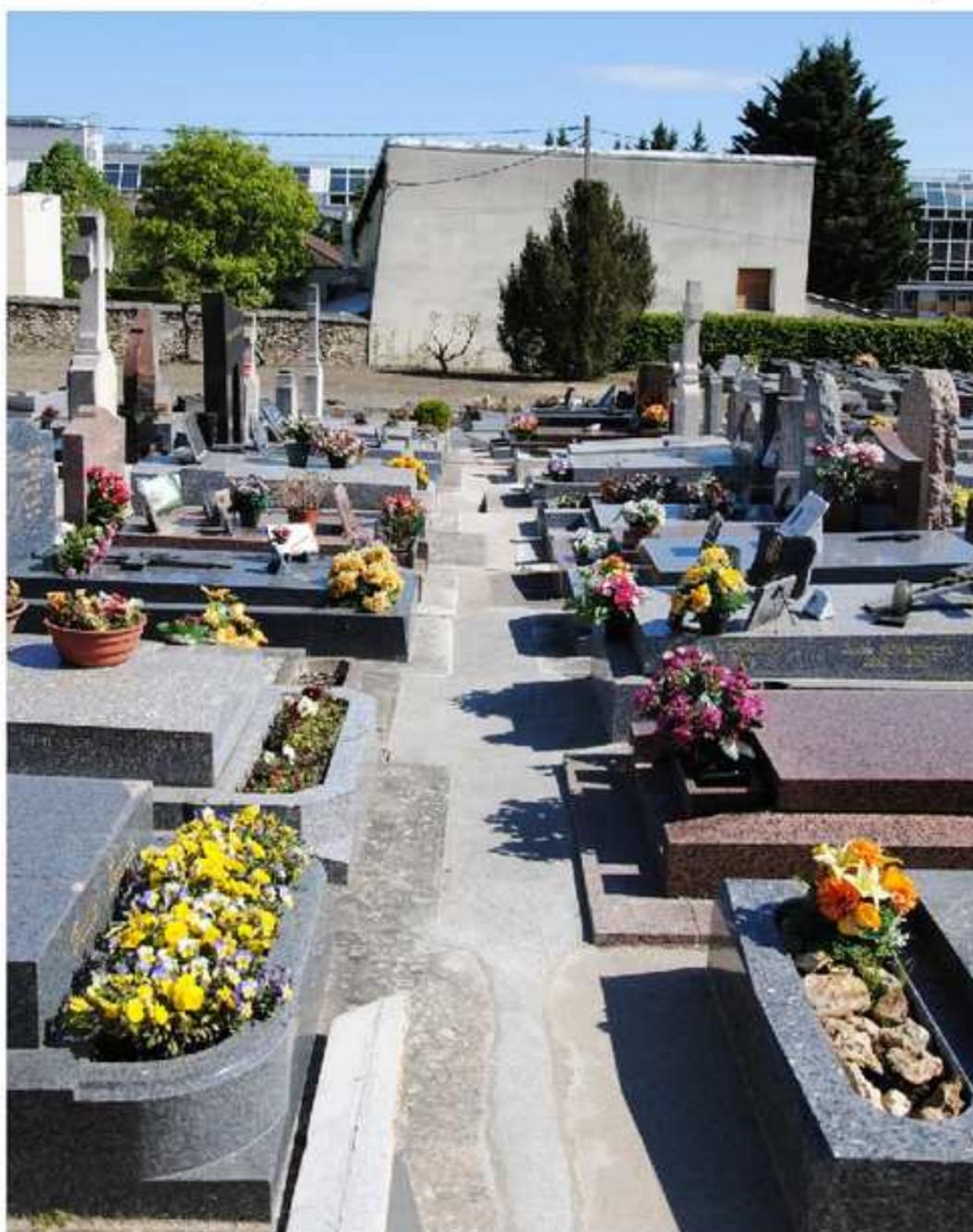


fig. 13 a, *Maçonnerie des allées trop étroites. Ici canton A.*



fig. 13 b, future belle allée engazonnée à l'intérieur du canton A..

de cantons anciens, où les tombes sont trop à « touche-touche » pour laisser de la place au végétal. On envisage alors, (comme il est en train de se réaliser au cimetière Saint-Louis), de pratiquer quelques inhumations afin de permettre la plantation d'arbres, surtout d'arbustes, afin d'aérer ces cantons anciens. Ailleurs, là où les espaces sont trop restreints pour passer la tondeuse, on maçonne, pour limiter le nombre d'interstices, et donc le désherbage forcé pour « faire propre ». Pour certains cantons, les allées, interstices, et tombes en pleine terre ont été refaits en graviers, avec une couche de géotextile, cela limite la pousse des mauvaises herbes. Pour ce qui est des « à-côtés », des espaces en attente, des prairies fleuries et des sauges achetées dans le commerce y sont semées. « Pour nous c'est un gain de temps, une fois la prairie installée on est tranquille. Nous allons juste passer la débroussailleuse en octobre, après que les graines se soient ressemées. » nous explique Didier Petit.

La disparition des traitements phytosanitaires entraîne une composition du cimetière plus dépendante des techniques d'entretien (manuel, thermique, débroussailleuse, tondeuse).

Le cimetière change de visage au fil des essais, en fonction de ce qui marche ou ne marche pas. La nature du sol et la flore spontanée jouent un rôle importants. Mais quelles sont ces « mauvaises herbes » avec lesquelles travailler?



Conquête de la pierre & interstices tombales

Bien que le cimetière des Gonards possède beaucoup d'espaces engazonnés, plantés, ou boisés, environ 70 % de sa surface est minérale. Des espaces cependant loin d'être stériles.

Entre les semelles bétonnées des tombes, au sein des interstices des pierres tombales, sur la pierre et dans les allées gravillonnées, beaucoup de petites plantes trouvent refuge. La moindre fissure et elles apparaissent. Ce sont bien souvent des apparitions éphémères, le temps que les jardiniers s'occupent ailleurs, d'un autre canton.

Parmi celles qui se défient de la pierre et la recouvre peu à peu, il y a d'abord celles que tout le monde connaît sans arriver réellement à les identifier, (moi non plus d'ailleurs) : les « mousses ». Ces dernières, aux verts plus ou moins sombres, sont caractéristiques des vieux cimetières. Elles conquièrent les tombes où le temps a permis quelques aspérités dans la pierre. Les granites polis d'aujourd'hui ont bien plus de mal à les accueillir. Peut-être parce que la mousse est synonyme d'oubli, du temps qui passe, on préfère ne pas la voir sur nos tombes. Pourtant, en s'immisçant dans les recoins, là où l'humidité stagne, elles font parfois d'étonnantes choses: comme révéler à la manière d'une broderie les initiales d'une personne depuis longtemps oubliée (fig.15).

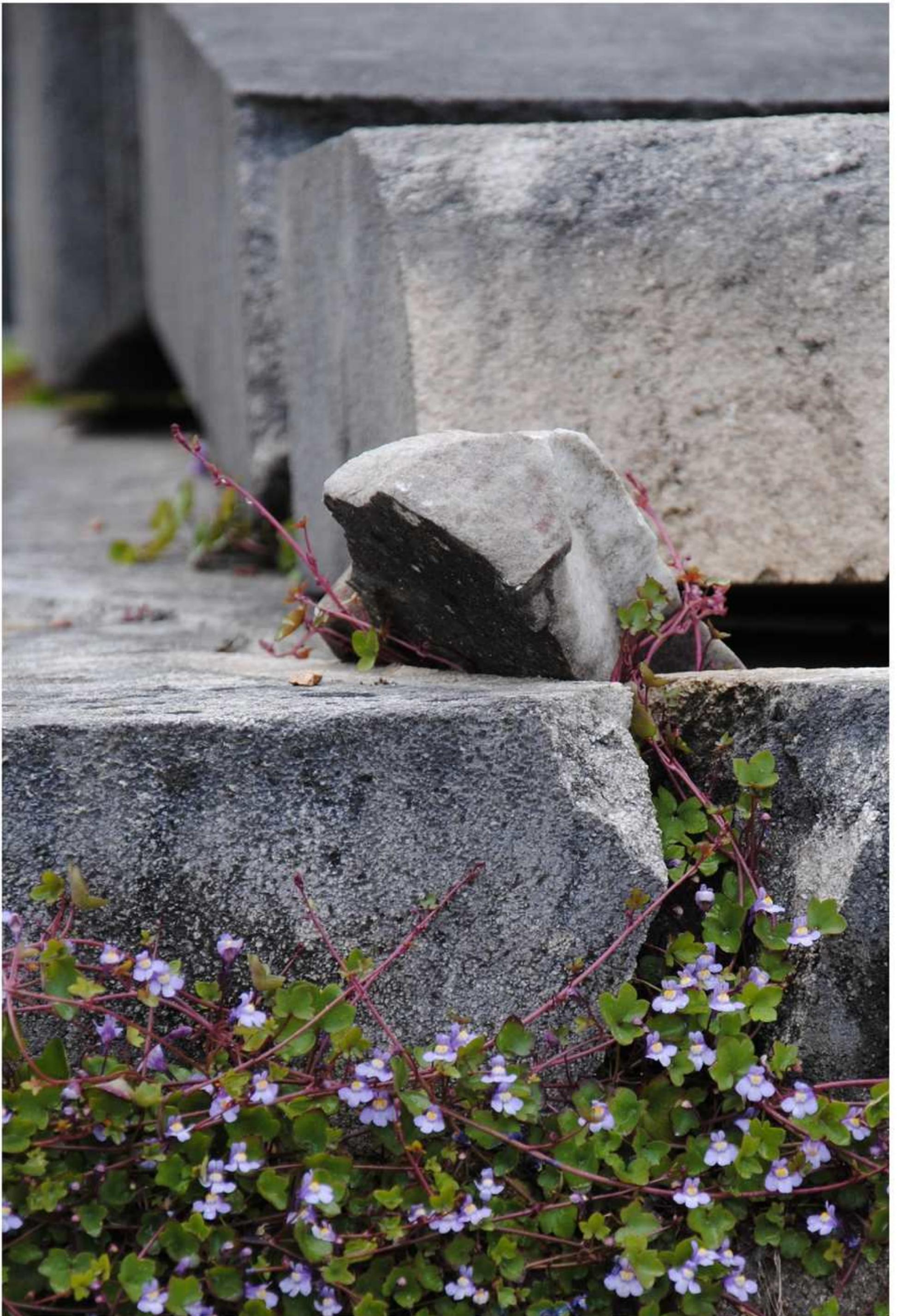
Mousses

À GAUCHE
fig 14. photographie
avril 2012

PAGES SUIVANTES
fig. 15 & fig. 16
photographies
novembre 2011







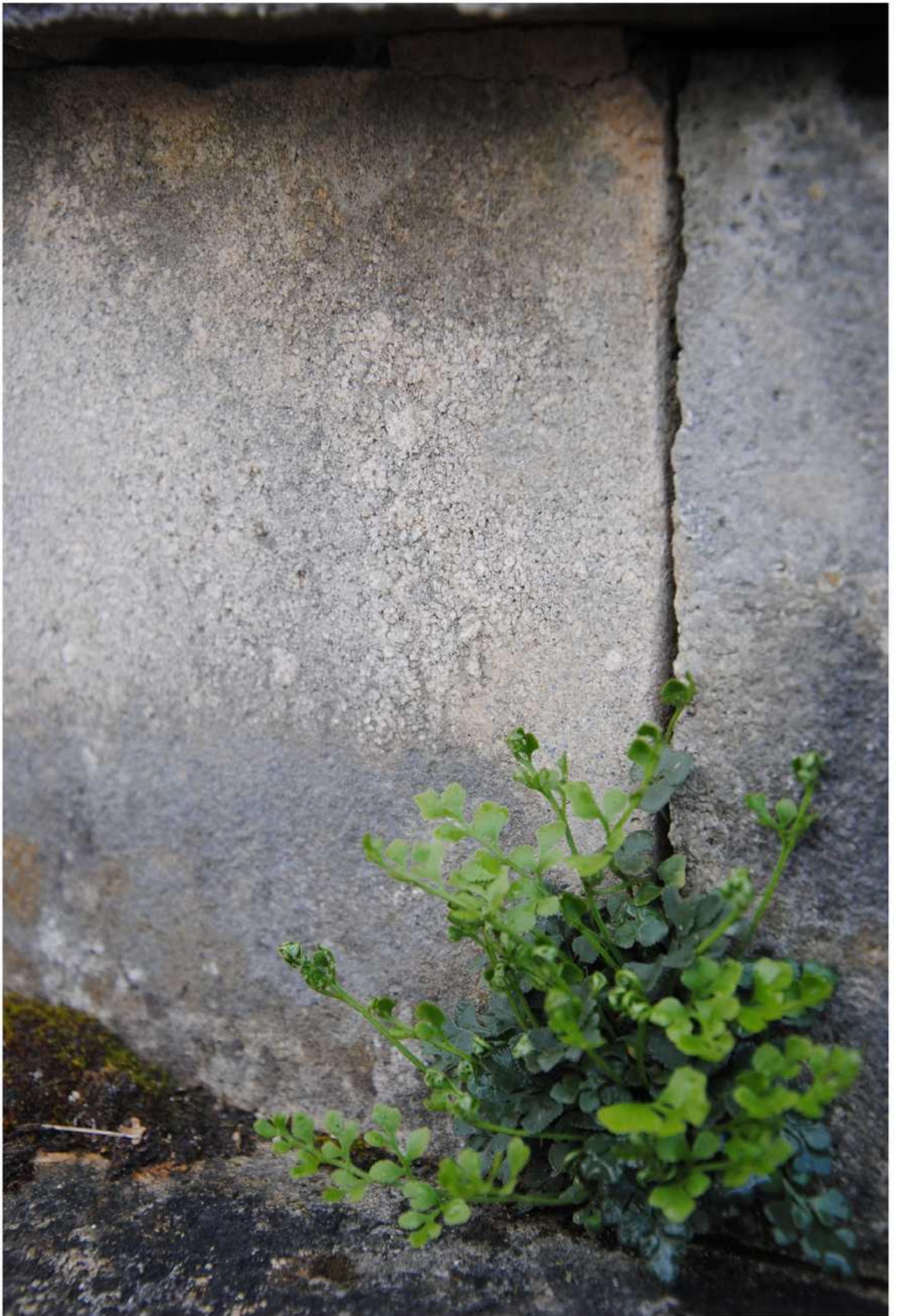
Autre conquérante de la pierre grâce à ses tiges rampantes, la cymbalaire des murailles. Une Scrophulariacée aux petites fleurs violettes et jaunes qui prend racine au creux des fissures et habille les tombes.

Cymbalaria muralis
(cymbalaire des murailles)

À GAUCHE
fig. 17, photographie
avril 2012

EN BAS
fig. 18, échelle 1,
herbier avril 2012





D' autres espèces se contentent des brèches au sein des tombes, des interstices entre une semelle bétonnée et une allée gravillonnée, pour sortir sous forme de petits bouquets.

Parmi elles on trouve une petite fougère, la doradille rue-des-murailles, dont les spores dispersés au vent germent dans la moindre fissure de mur. Minuscule, ne craignant pas la sécheresse, elle pare les tombes toute l'année en restant verte.



*Asplenium
ruta-muraria*
(doradille-rue-
des-murailles)

À GAUCHE
fig. 19, échelle 1,
herbier avril 2012

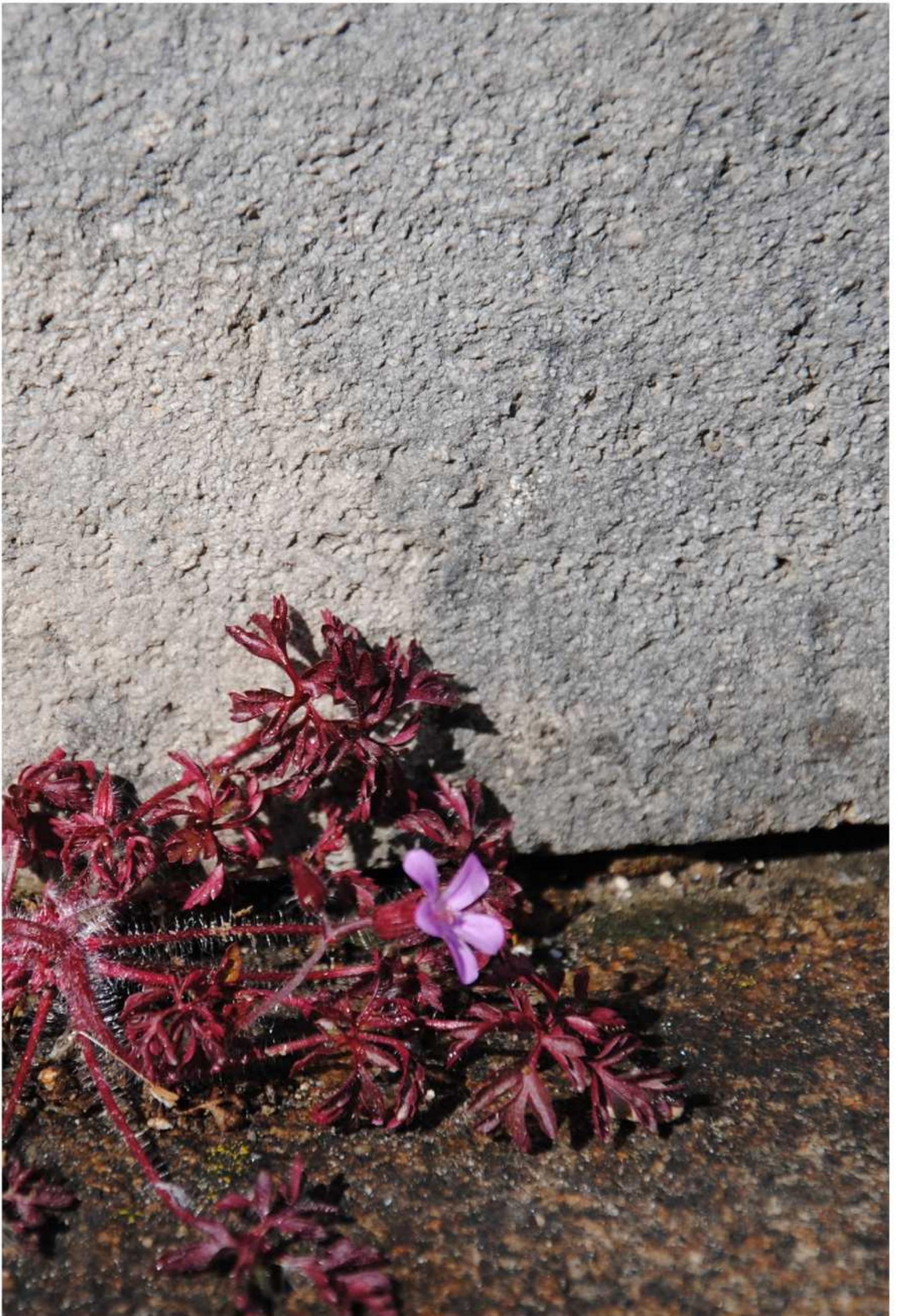
PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 20, photographie
avril 2012

*Géranium
robertianum*
(géranium herbe
à robert)

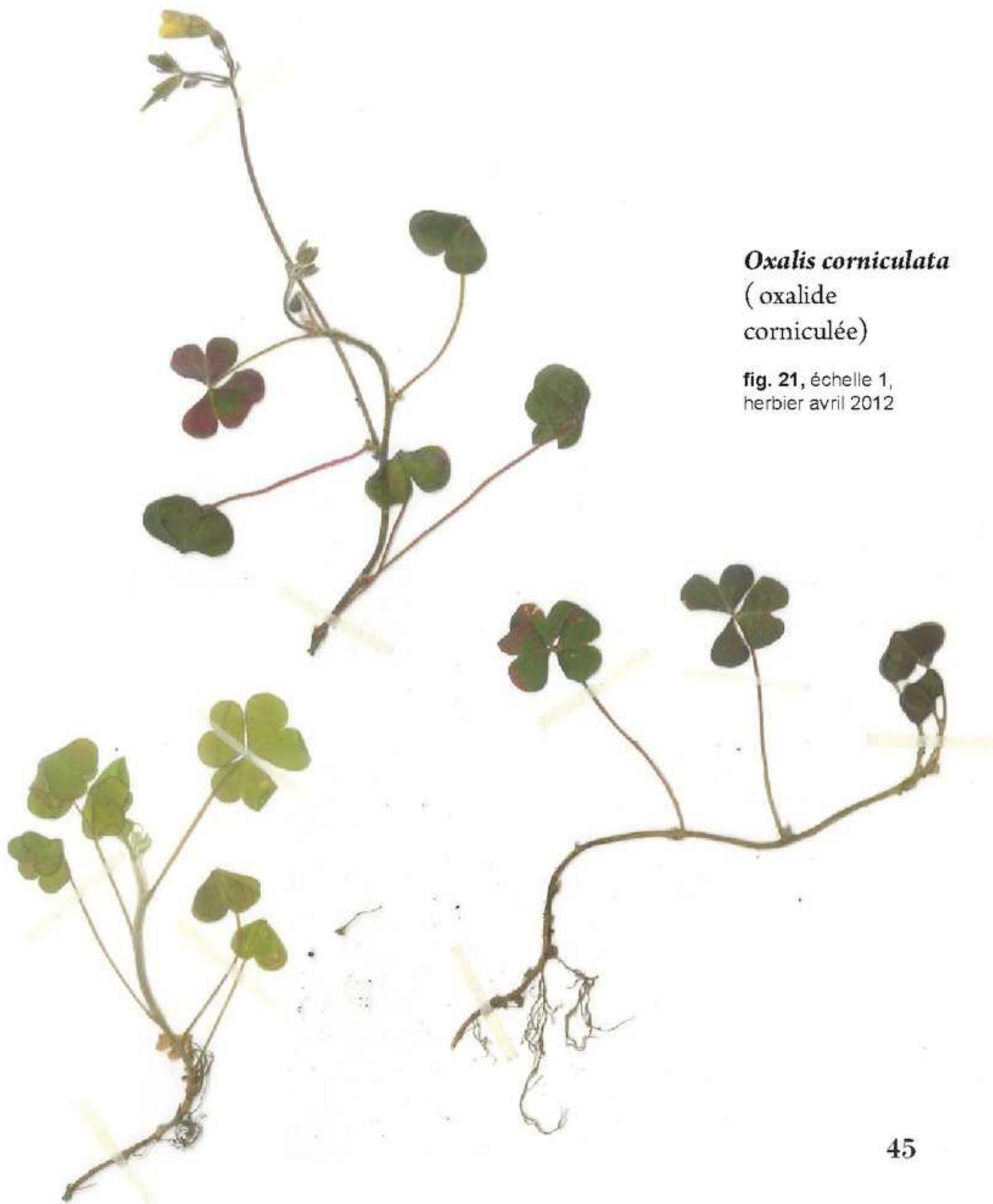
À DROITE
fig. échelle 1,
herbier avril 2012

PAGE SUIVANTE
fig. photographie avril
2012





Apportant un peu de couleur au sein des pierres tombales, aussi bien par leur feuillage plus ou moins rouge que leurs fleurs violet-rose ou jaune-vif: le géranium herbe à robert et l'oxalide corniculée. Ces deux espèces forment souvent des petites touffes en bordure de tombe ou de murs.



Oxalis corniculata
(oxalide
corniculée)

fig. 21, échelle 1,
herbier avril 2012

Un peu partout nous trouvons des Astéracées: la vergerette, le pissenlit commun, le séneçon commun et la laitue des murailles. Elles forment à terme une ou plusieurs tiges dressées au bout desquelles viennent se dresser des capitules de fleurs blanches ou jaunes. Des espèces traquées par les jardiniers à cause de leur aspect de tige et leurs fines graines dispersées par le vent qui germent partout dans le cimetière.

Taraxacum

section ruderalia
(pissenlit commun)

PAGE SUIVANTE

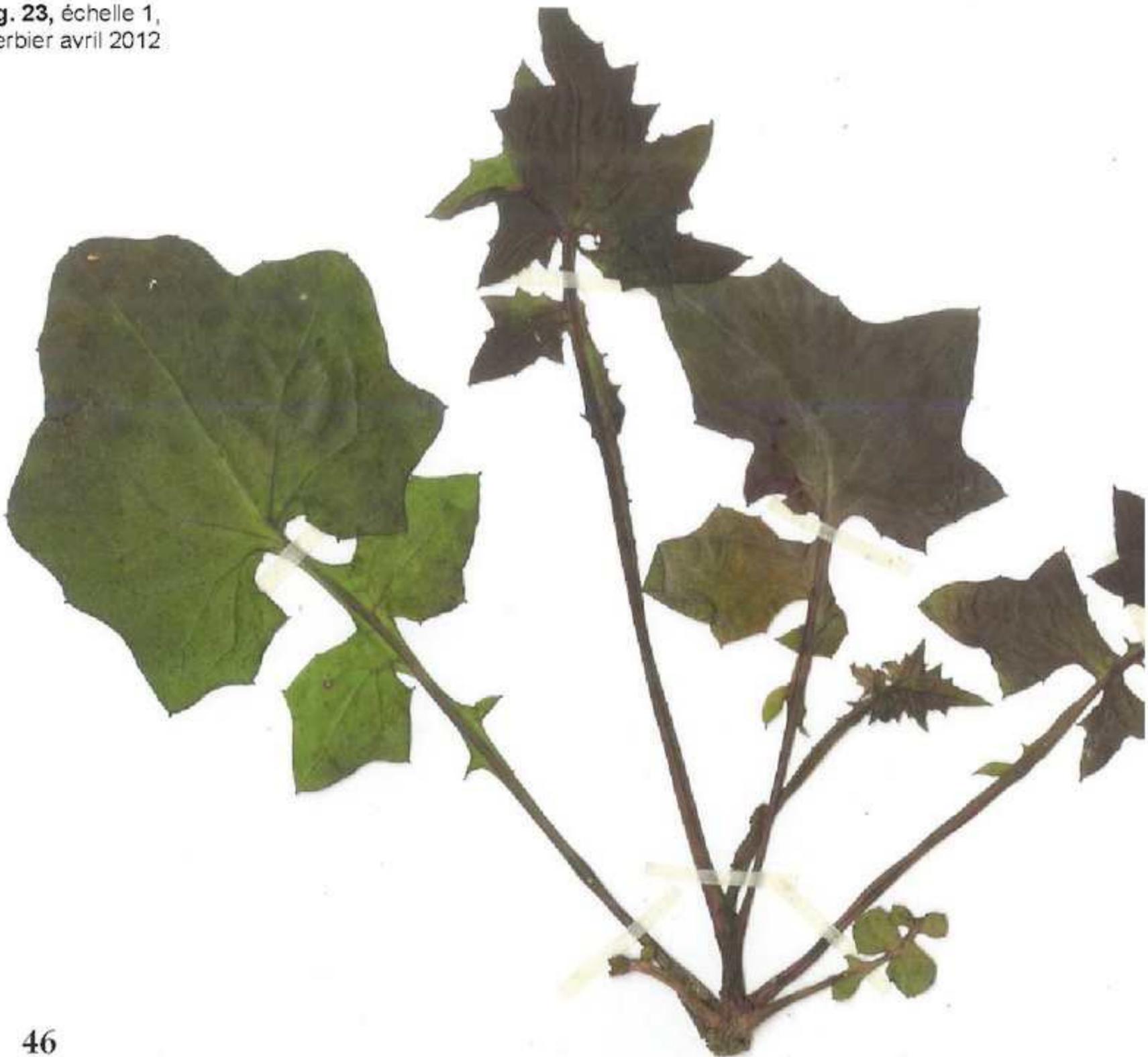
fig. 22, photographie
avril 2012

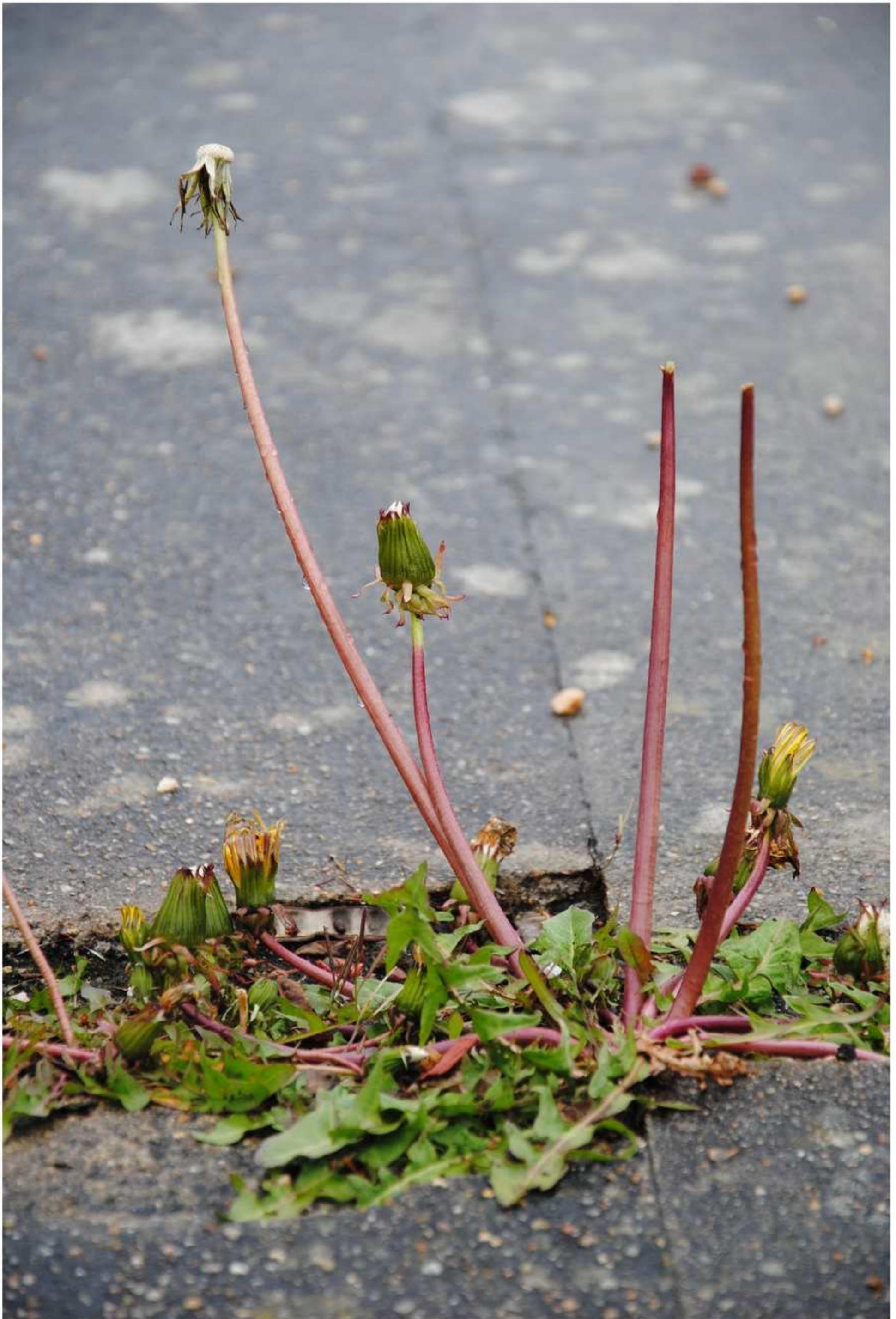
Mycelis muralis

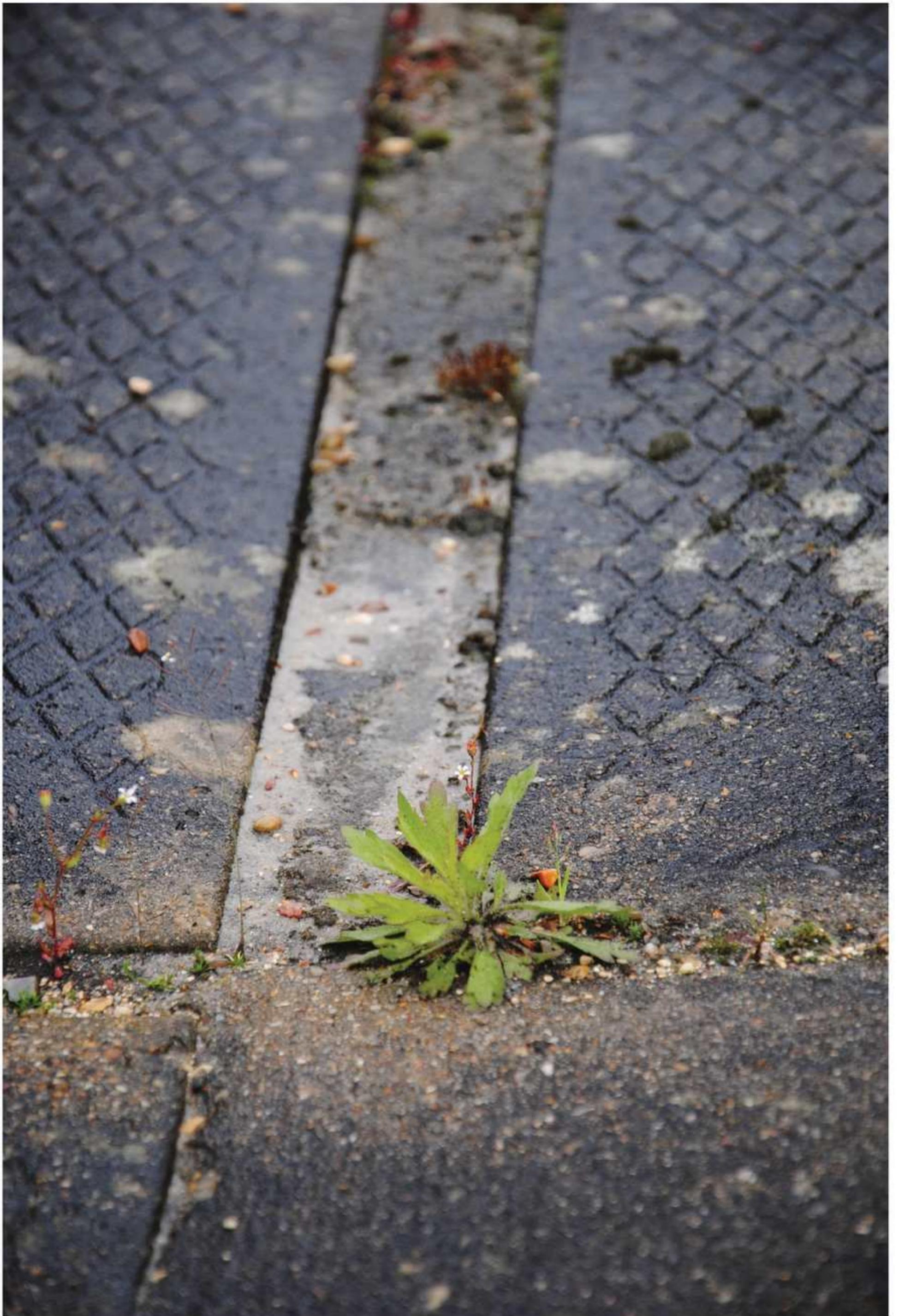
(laitue des
murailles)

EN BAS

fig. 23, échelle 1,
herbier avril 2012









Conyza sp.
(vergerette)

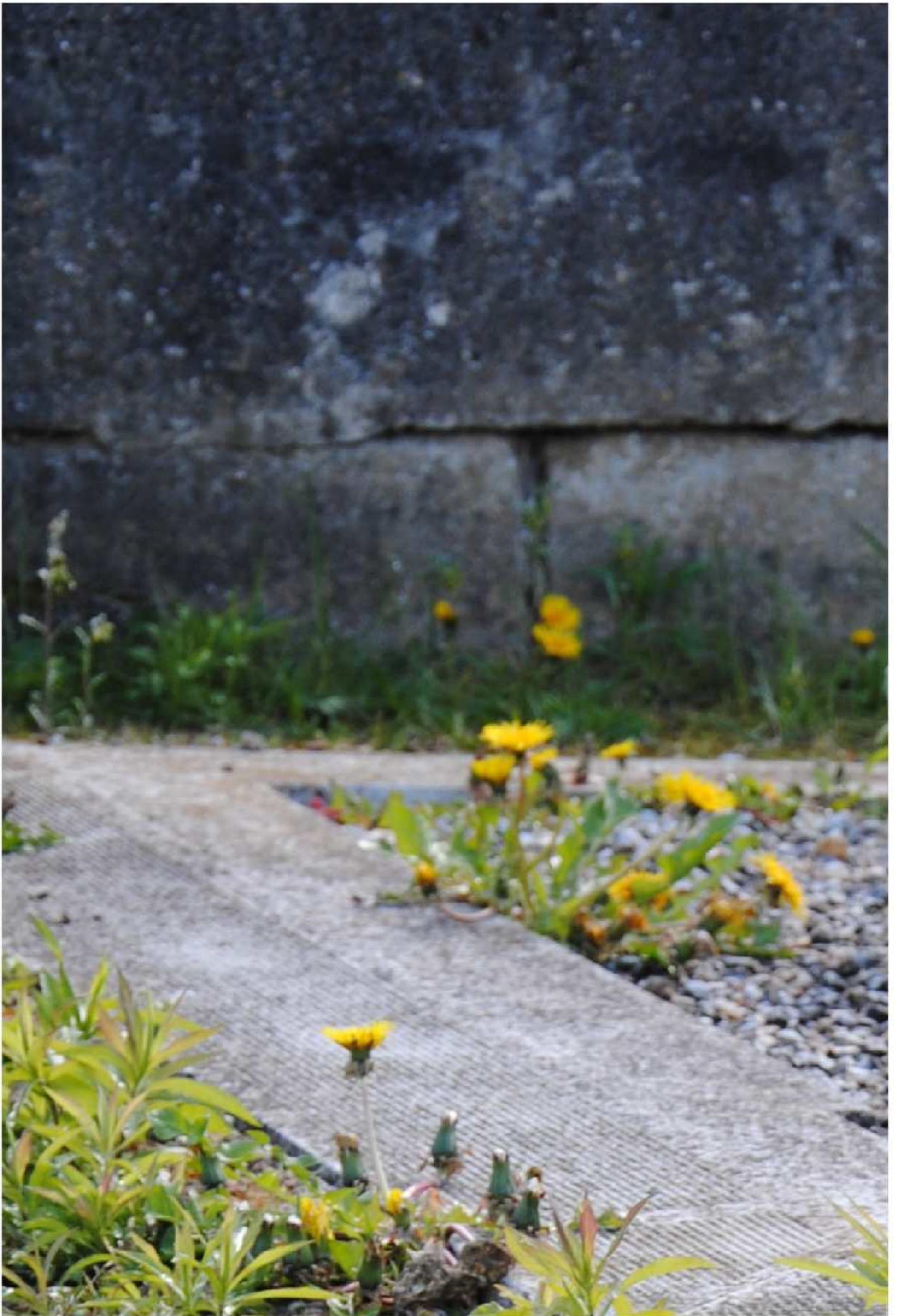
EN HAUT
fig. 24, échelle 1,
herbier avril 2012



Senecio vulgaris
(sénéçon
commun)

EN BAS
fig. 25, échelle 1,
herbier avril 2012

PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 26, espèce non-
identifiée, photographie
avril 2012.



PAGE PRÉCEDENTE
fig. 27, différentes
astéracées émergent
des graviers.
photographie avril 2012



***Hypochaeris
radicata*** (porcelle
enracinée)

fig. 28, échelle 1,
herbier avril 2012

Certaines Astéracées sont nombreuses dans les allées gravillonnées. Celles dont les rosettes supportent le piétinement, comme la porcelle enracinée et ses feuilles plaquées au sol. J'ai pu croiser également quelques graminées, mais le pâturin annuel en est la principale dans ce milieu sec et fréquenté.



Poa annua
(pâturin annuel)

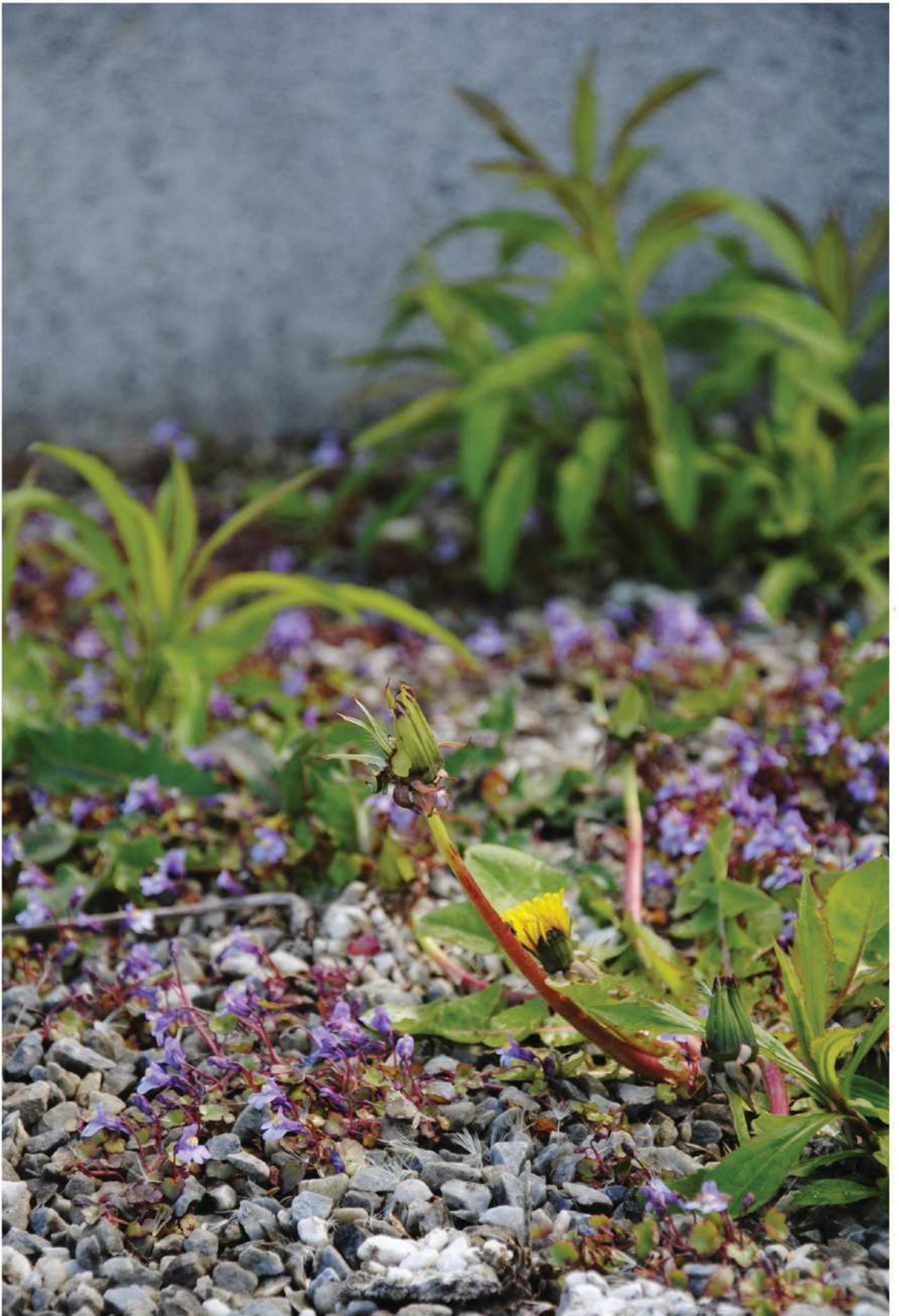
fig. 29, échelle 1,
herbier avril 2012

De toute petites plantes, délicates, se blotissent contre les pierres tombales. Parmi elles le *Saxifraga tridactylites* (saxifrage à trois doigts) à qui la pierre ne fait pas peur : Saxifraga vient du latin saxum « pierre » et frangere « écarter ». La sabline, *Arenaria*, du latin arena « sable », également caractéristique des lieux secs et sableux. Une Caryophyllacées, tout comme les céraistes, *cerastium fontanum* (céraiste commun) et *cerastium glomeratum* (céraiste aggloméré), aux petites fleurs discrètes au bouts de tiges ramifiées. On les retrouve parmi les gravillons des tombes en pleine terre au côté des Brassicacées: *Arabidopsis thaliana* (arabette des dames) et la *Cardamine hirsuta* (cardamine hérissée).



*Arenaria
serpyllifolia*
(sabline à feuilles
de serpolet)

fig. 30, échelle 1,
herbier avril 2012



D'autres plantes diverses comme une petite luzerne, une véronique, la mauve à feuilles rondes, un lamier, (et mon inventaire est non-exhaustif!), amènent ponctuellement des touches de couleurs lors de leur floraison.

PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 31, un lieu fertile.
Graines d'astéracées
au sol. photographie
avril 2012



Medicago sp.
(luzerne)

fig. 32, échelle 1,
herbier avril 2012

Véronique sp.
(véronique)

EN HAUT
fig. 33, échelle 1,
herbier avril 2012

Malva neglecta
(mauve à feuilles
rondes)

EN BAS
fig. 34, échelle 1,
herbier avril 2012





lamium sp.
(lamier)

fig. 35, échelle 1,
herbier avril 2012

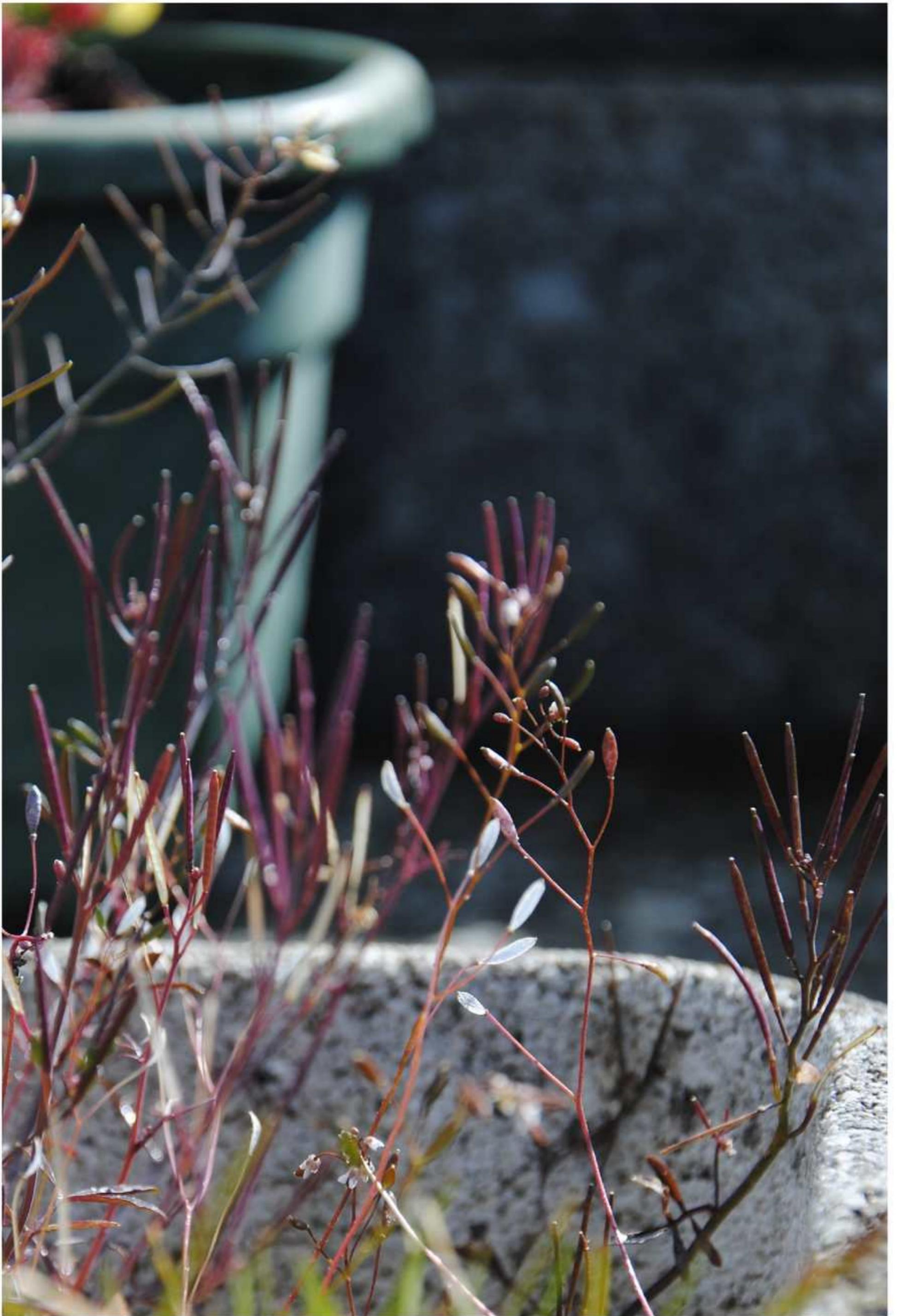
Par endroits les sedums (Crassulacées) commencent à conquérir densément des surfaces gravillonnées: *Sedum acre*, *Sedum album* et *Sedum rubens*.

Malgré les récents passages des jardiniers et leur chasse aux mauvaises herbes, de nombreuses espèces spontanées trouvent place dans ces espaces minéraux. La végétation y est même plus riche que celle de certaines pelouses car le sol d'origine est très siliceux, pauvre. La terre est alors meilleure là où se trouvent les tombes grâce à l'apport organique de la matière en décomposition. Didier Petit me l'affirme, on voit la différence!

Sedum acre
(Orpin âcre)

PAGE SUIVANTE
fig. 36, photographie
avril 2012





Au côté des chrysanthèmes

Après la pierre, les graviers, l'autre lieu important du cimetière ce sont tous ces micro-espaces qui forment le « fleurissement » des tombes. Beaucoup sont abandonnées, les passages ne sont pas très fréquents sur la majorité des tombes, une aubaine pour la flore spontanée.

Celles qui ont marqué mon attention, ce sont toutes les Brassicacées: la drave de printemps, la cardamine hérissée, l'arabette des sables. Des espèces fugaces, légères, aux fleurs minuscules. Avec le saxifrage à trois doigts et les céraistes, ils peuplent densément les jardinières ou les tombes en pleine terre. Leurs tiges légères, les siliques allongés de la cardamine et de l'arabette, la finesse de leurs feuillages, forment un beau contraste avec la pierre tombale massive. Ce qui les fait exister c'est la masse, leur nombre important sur une petite surface, sans cela nous ne les remarquerions pas.

Erophila verna
(drave de
printemps)

PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 37, photographie
avril 2012.



*Arabidopsis
thaliana*
(arabette des
sables)

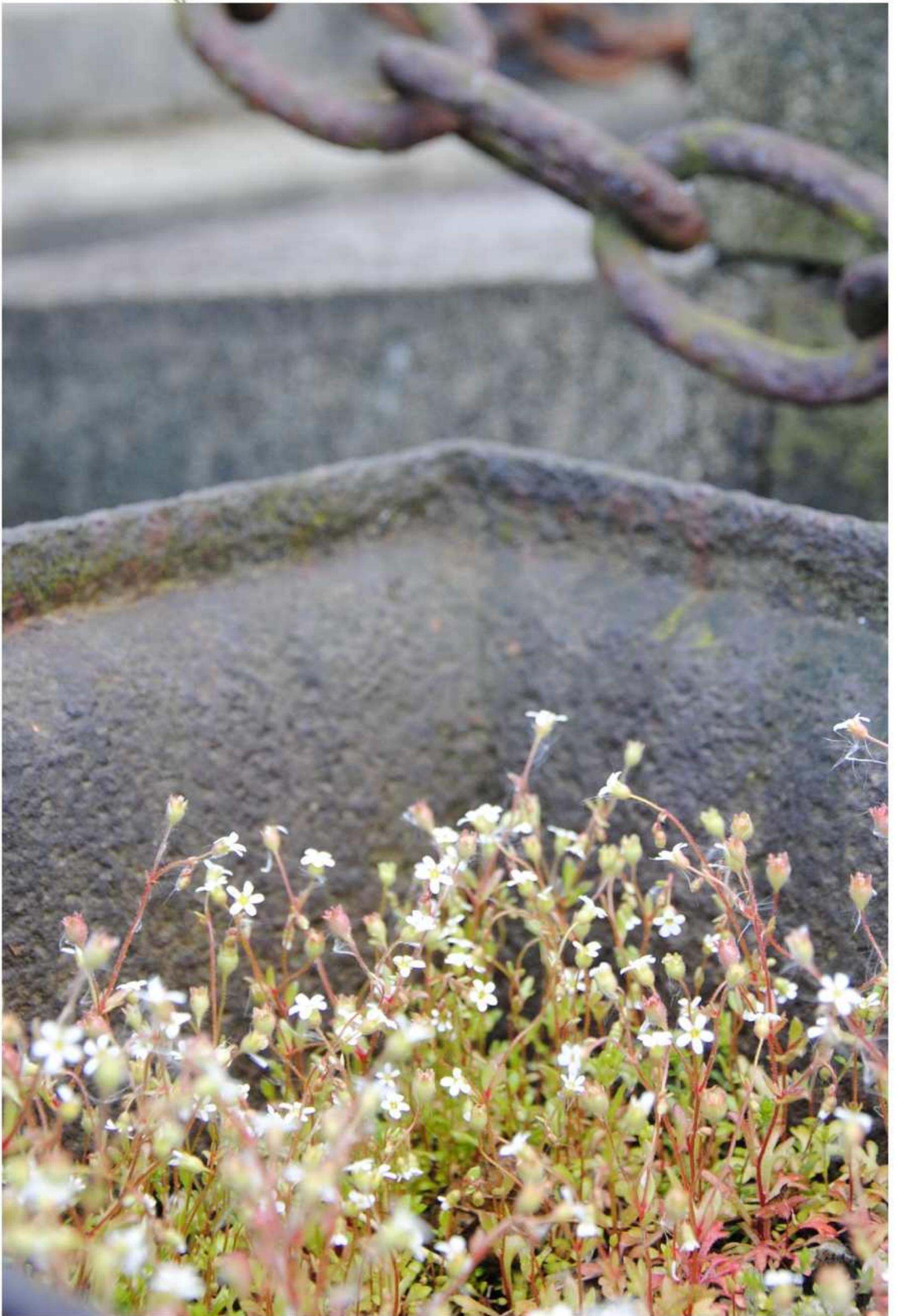
fig. 38, échelle 1,
herbier avril 2012





Cardamine
hirsuta
(cardamine
hérissée)

fig. 39, échelle 1,
herbier avril 2012





PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 40, photographie
avril 2012.

Saxifraga
tridactylites
(saxifrage à trois
doigts)

fig. 41, échelle 1,
herbier avril 2012



***Cerastium
glomeratum***
(céraiste
aggloméré)

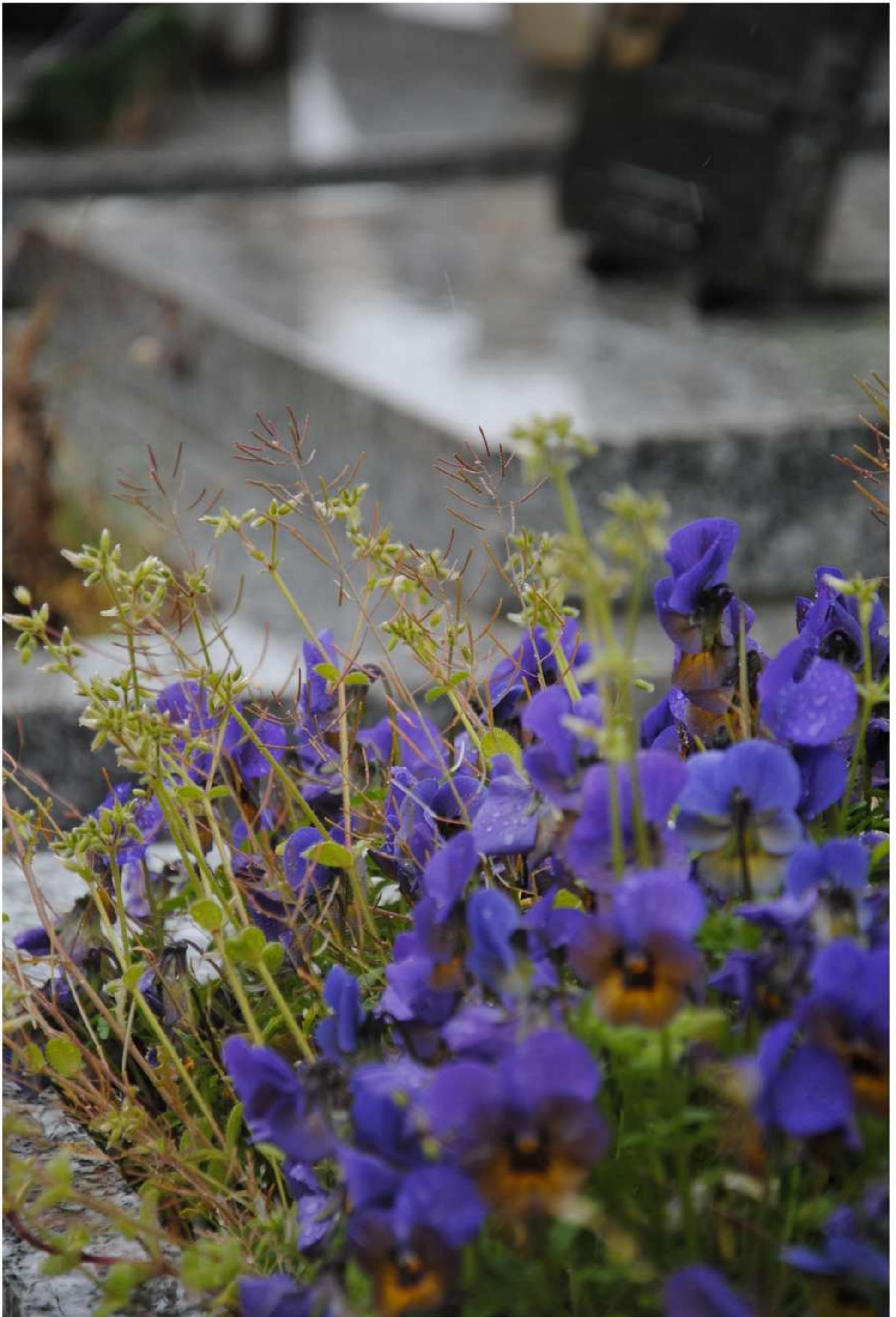
EN HAUT
fig. 42, échelle 1,
herbier avril 2012

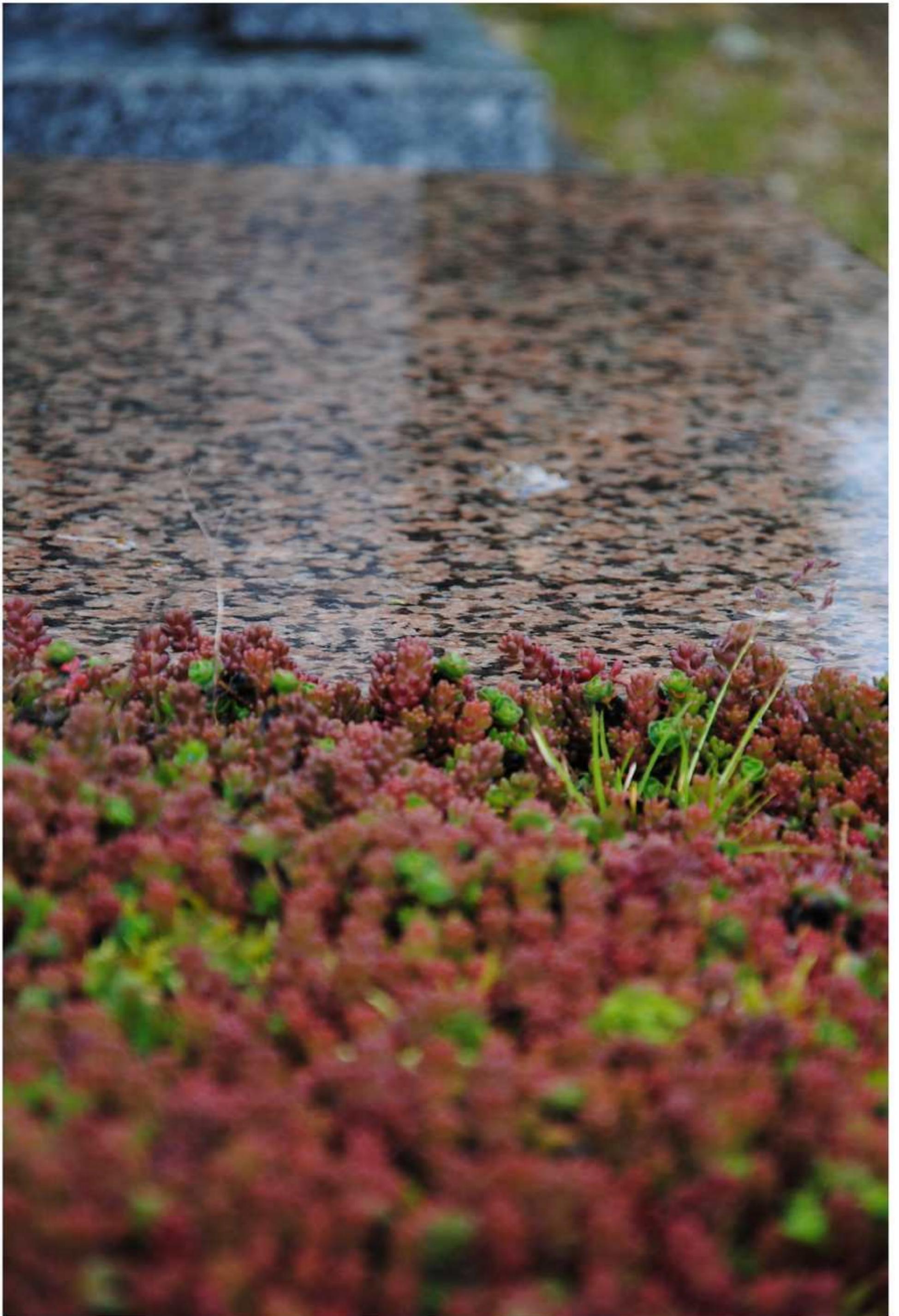
***Cerastium
fontanum***
(céraiste commun)

EN BAS
fig. 43, échelle 1,
herbier avril 2012

PAGE SUIVANTE
fig. 44, *céraistes
parmi les pensées*,
photographie avril
2012.







Les sédums sont également présents, ils débordent des jardinières, les remplissant à ras-bords.



Sedum album
(orpin blanc)

fig. 45, échelle 1,
herbier avril 2012

Sedum rubens
(orpin rougeâtre)

PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 46, photographie
avril 2012.

Nous retrouvons les Astéracées, dont seule la *Bellis perennis* (pâquerette vivace) est tolérée. Les autres, *Conyza sp.* (vergerette), *Senecio vulgaris* (sénéçon commun) et *Taraxacum section ruderalia* (pissenlit commun), les jardiniers leur font la chasse, même parmi ces espaces privés que sont les tombes. Il ne faut pas qu'elles se propagent.



Veronica persica
(véronique de
perse)

fig. 47, échelle 1,
herbier avril 2012



Entre les brins d'herbes

Allons maintenant progressivement vers les «à-côtés», les espaces en retrait du cimetière, en commençant par les espaces engazonnés. Ici, les jardiniers laissent tout pousser, mis à part tout ce qui devient trop grand trop vite: les Astéracées encore. On les retrouve dans tout le cimetière: *Conyza sp.* (vergerette), *Senecio vulgaris* (sénéçon commun) *Taraxacum section ruderalia* (pissenlit commun), *Solidago sp.* (Verge d'or), et achillée millefeuille.

La pâquerette vivace est presque passée dans une autre catégorie, ce n'est plus une «mauvaise herbe». On l'adule pour sa capacité à fleurir les pelouses durant de longues périodes, notamment celles des cimetières militaires (fig. 48). Par ailleurs, son pic de floraison étant situé vers Pâques (d'où son nom), elle a particulièrement sa place dans un cimetière, l'embellissant durant une période religieuse importante.

La flore spontanée est typique de celle de pelouses non-traitées: plusieurs espèces de véroniques, graminées, *Plantago lanceolata* (plantain), Fabacées (trèfles, petites luzernes, lotier corniculé). Certains trèfles prennent de l'ampleur, notamment au sein du cimetière des enfants, ils s'étalent sous forme de touffes denses. Cela donne du volume à l'espace engazonné, c'est assez beau.

Bellis perennis
(pâquerette vivace)

PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 48, Pâquerettes
au cimetière militaire
allemand, photographie
avril 2012



***Achillea
millefolium***
(achillée
millefeuille)

EN HAUT
fig. 49, échelle 1,
herbier avril 2012



Veronica filiformis
(véronique
filiforme)

EN HAUT
fig. 50, échelle 1,
herbier avril 2012



Rumex acetosella
(petite oseille)

EN BAS
fig. 51, pelouse
ombragée du jardin
du souvenir échelle 1,
herbier avril 2012

Ensuite on remarque les Rosacées (alchémille des champs, potentilles rampante) et Geraniacées (géraniums). Des espèces intéressantes car elles restent basses et leur port rampant permet de couvrir d'importantes surfaces tout en produisant quelques fleurs discrètes.

Aphanes arvensis
(alchémille des champs)

EN HAUT
fig. 52, échelle 1,
herbier avril 2012



Potentilla reptans
(potentille rampante)

EN BAS
fig. 53, échelle 1,
herbier avril 2012





*Geranium
dissectum*
(géranium
découpé)

fig. 54, échelle 1,
herbier avril 2012



Geranium sp.
(géranium)

fig. 55, échelle 1,
herbier avril 2012

Trifolium pratense
(trèfle des prés)

EN BAS
fig. 56, échelle 1,
herbier avril 2012.





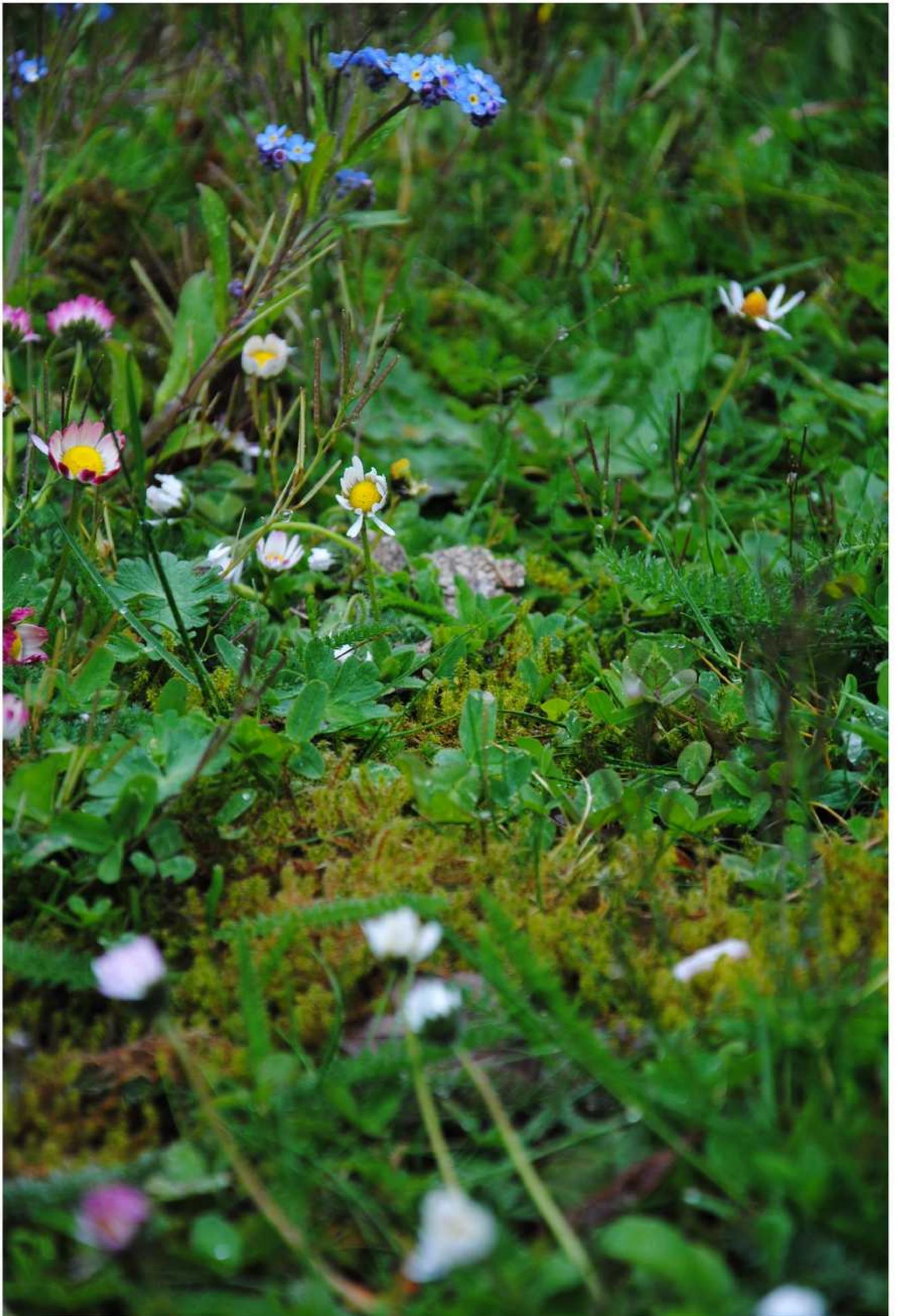
Lotus corniculatus
(lotier corniculé)

fig. échelle 1,
herbier avril 2012



Medicago sp.
(petite luzerne)

fig. 57, échelle 1,
herbier avril 2012



Le myosotis semble être un échappé plutôt qu'un spontané. On le retrouve dans les pelouses proches des prairies fleuries semées l'année précédente. Il se remarque de loin avec ses fleurs bleues.

PAGE PRÉCÉDENTE
fig. 58, *Diversité des pelouses des «à-côtés»*. Pelouse dans le virage de la route reliant partie basse et partie haute du cimetière, photographie avril 2012



Myosotis
(myosotis)
échappé des
prairies fleuries
semées?

ÇI-DESSUS:

Myosotis
arvensis
(myosotis des
champs)

fig. 59, échelle 1,
herbier avril 2012

Proche des sous-bois, on trouve quelques Luzules, de la famille des Joncacées. Avec le *Cerastium sp.* (céraiste) et la *Cardamine hirsuta* (Cardamine hérissée) ils forment de minces brins aux couleurs discrètes dépassant de l'ensemble.

Luzula sp.
(luzule)
deux espèces
distinctes
observées.

EN HAUT
fig. 60, échelle 1,
herbier avril 2012

PAGE SUIVANTE
fig. 61, échelle 1,
herbier avril 2012

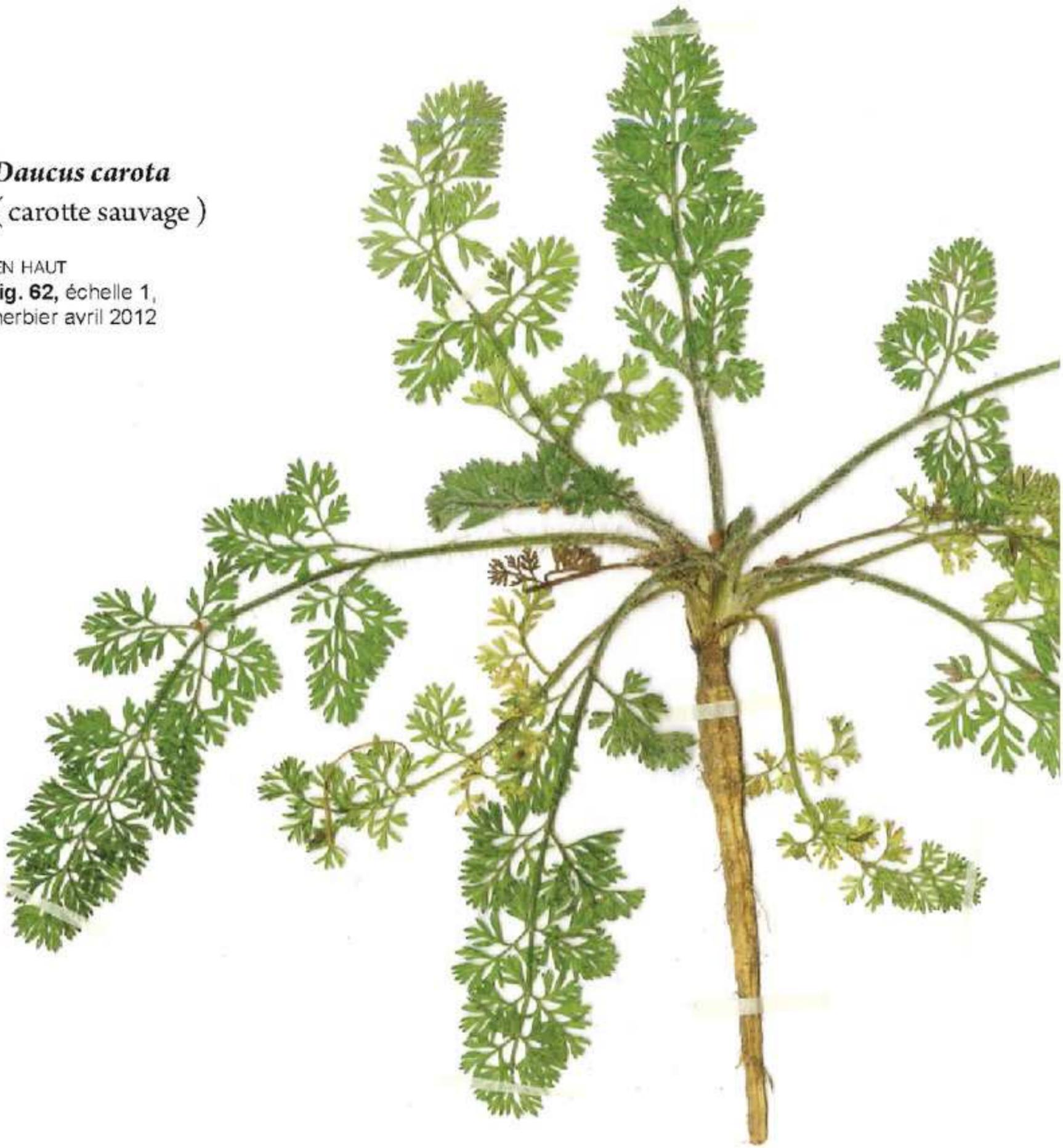




Nous verrons rarement une ombelle au cimetière. Les indésirées, comme la carotte sauvage, le millepertuis, n'atteignent généralement pas leur stade de maturité, la tondeuse passe avant. Mis à part au sein des prairies, où elles ont peut-être une chance.

Daucus carota
(carotte sauvage)

EN HAUT
fig. 62, échelle 1,
herbier avril 2012





*Hypericum
perforatum*
(millepertuis
commun)

fig. 63, échelle 1,
herbier avril 2012

Il y a des zones du cimetière où une espèce prend le dessus. Toute la diversité évoquée précédemment, la diversité des tons, des couleurs, des textures, est remplacée par une uniformité tout aussi forte.

C'est le cas au sein du jardin du souvenir et entre les iris du talus. Ce sont des pelouses ombragées, dominées par quelques pins et bouleaux. Dans ces deux cas, un vert domine, fluo ou bleuté selon l'espèce de mousse qui recouvre entièrement le sol. Au jardin du souvenir (fig.64), les polytrics font un sol très ras, velouté. Tandis que parmi le talus la mousse se fait moelleuse, vaporeuse, (fig.65) et semble protéger les iris et les quelques astéracées qui percent à la surface. Au canton I, c'est un sedum rouge qui peu à peu s'étend et fait reculer les autres espèces. Peut-être est-ce dû à la pauvreté du sol, sableux. Seuls quelques pâquerettes, géraniums, viennent créer de petites taches vertes parmi cette étendue étonnamment rouge.

Polytrichum sp.
(polytric)

fig. 64, pelouse ombragée, échelle 1, herbier avril 2012

PAGES SUIVANTES

fig. 65, entre les iris, la mousse. photographie, avril 2012

fig. 66, pelouse moelleuse du jardin du souvenir. photographie, avril 2012

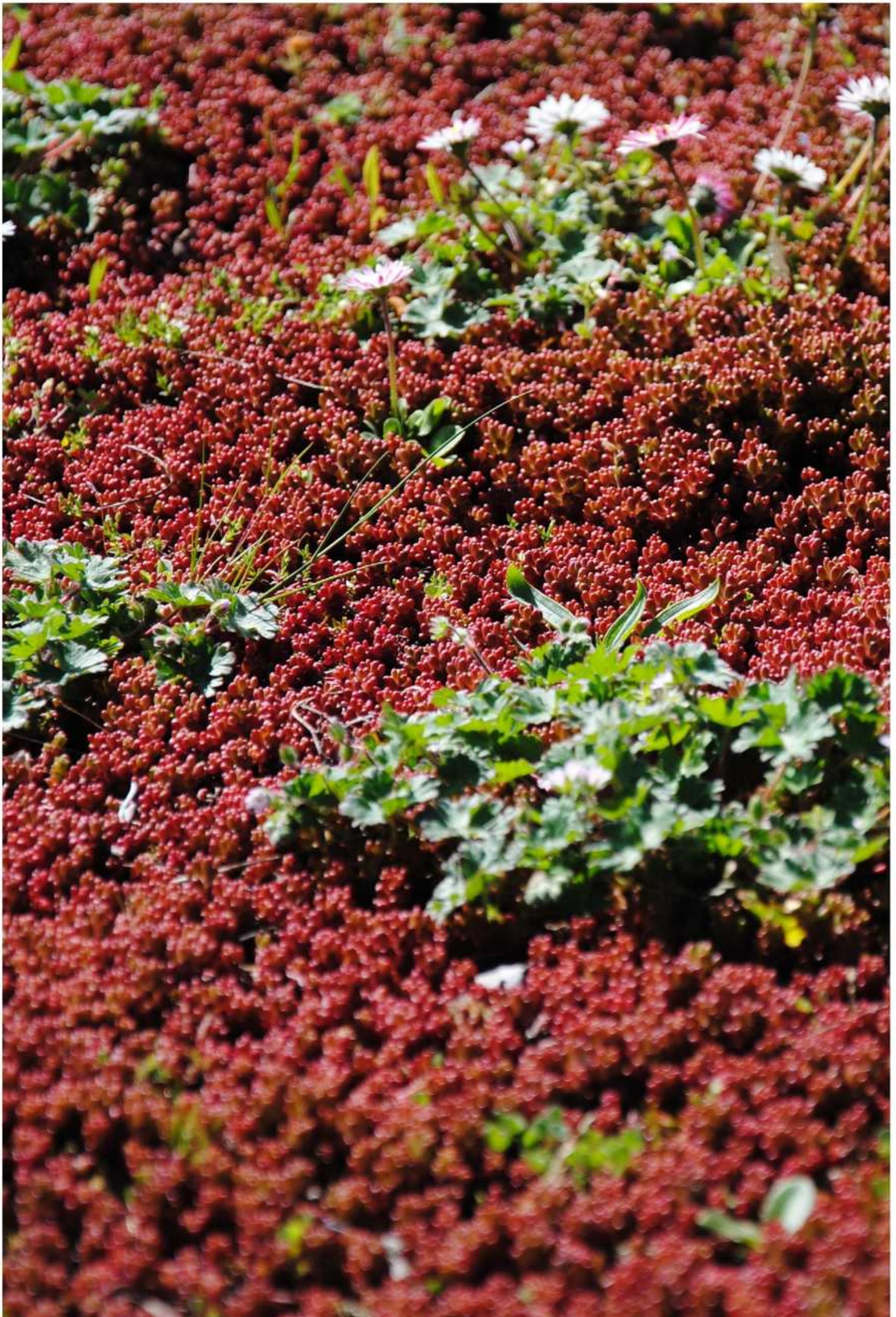
Sedum rubens
(orpin rougeâtre)

fig. 67, photographie, pelouse nord-ouest du canton I, avril 2012.











Un sous-bois au cimetière

Derrière la pelouse, là où la pente se fait trop forte, le cimetière se boise. Les jardiniers y viennent rarement, la végétation est assez libre.

En lisière, bordure de talus, poussent quelques graminées, véronique des champs, *Conyza sp.* (vergerette), *Geranium robertianum* (géranium herbe à Robert), *Plantago lanceolata* (Plantain), alliaire officinale, *Galium aparine* (gaillet gratteron), *Vicia sativa* (vesce cultivée), *Urtica sp.* (ortie). Le sol semble être plus humide, plus riche.



Veronica persica
(véronique de perse)

fig. 68, échelle 1,
herbier avril 2012

PAGE PRECEDENTE
fig. 69, abords du talus
boisé, photographie,
avril 2012

Alliaria petiolata
(alliaire officinale)

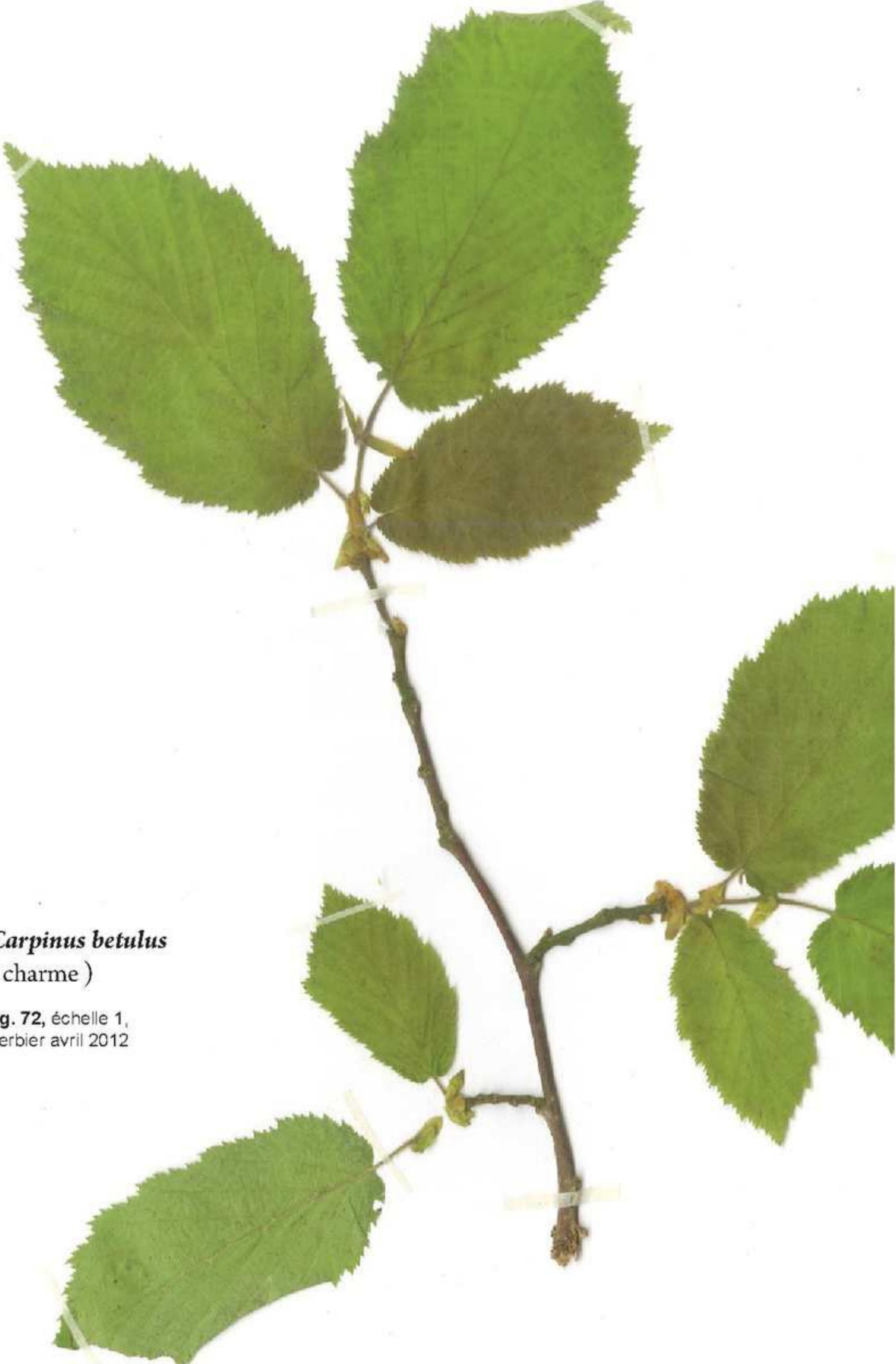
fig. 70, échelle 1,
herbier avril 2012.





Clematis vitalba
(clématite vigne
blanche)

fig. 71, échelle 1,
herbier avril 2012



Carpinus betulus
(charme)

fig. 72, échelle 1,
herbier avril 2012

Les principaux arbres formant ce talus boisé ce sont des châtaigniers, des pins sylvestres ou *Pinus sylvestris*, des charmes, des bouleaux verruqueux, et des érables sycomores ou *Acer pseudoplatanus*. Quelques peupliers trembles, acacias et chênes viennent également y trouver leur place. Un boisement diversifié. Des plantations semblent avoir été faites, il y a longtemps, notamment pour les pins sylvestres aux pieds desquels des bruyères occupent le talus.

Castanea sativa
(châtaignier)

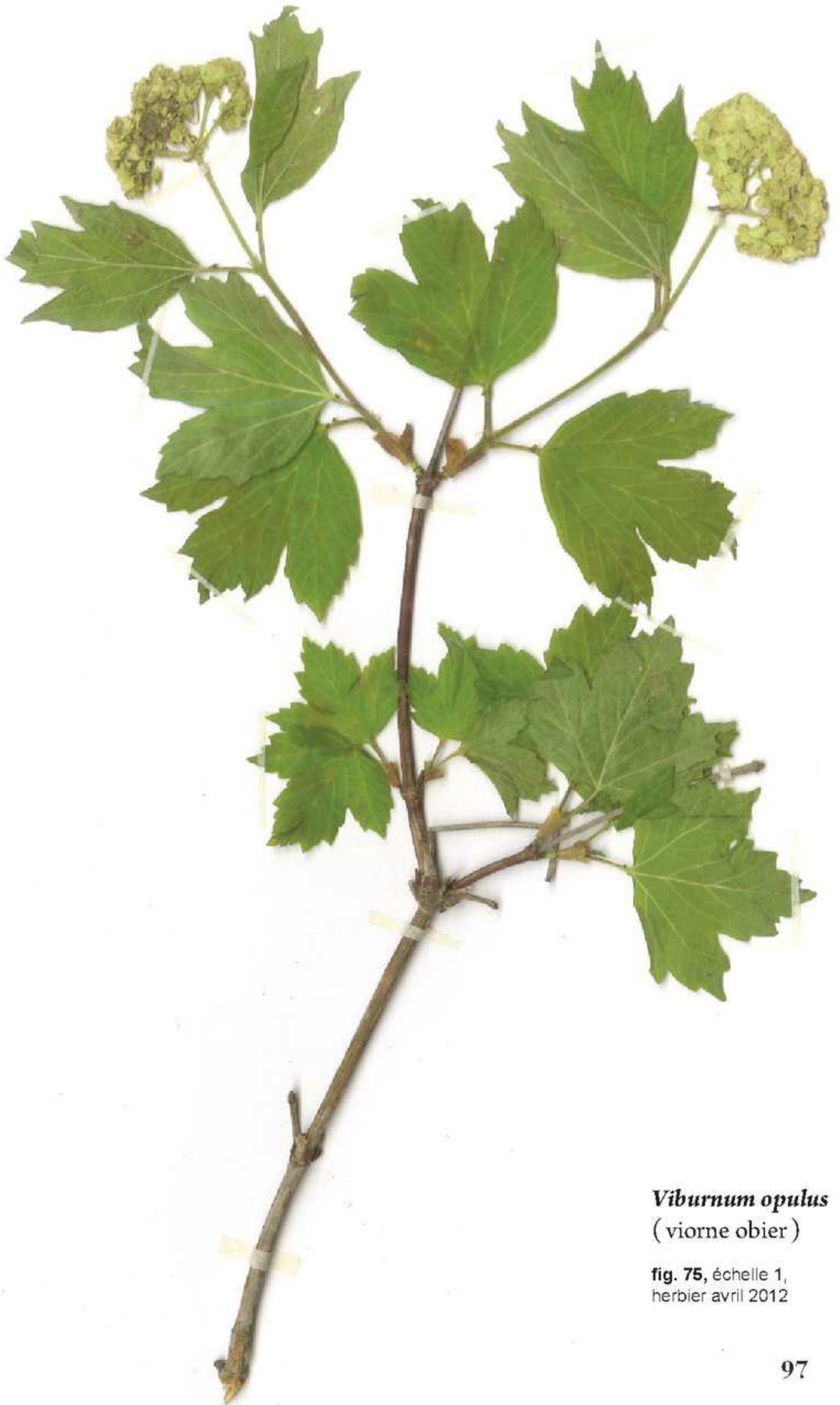
fig. 73, échelle 1,
herbier avril 2012



Betula pendula
(bouleau
verruqueux)

fig. 74, échelle 1,
herbier avril 2012





Viburnum opulus
(vioerne obier)

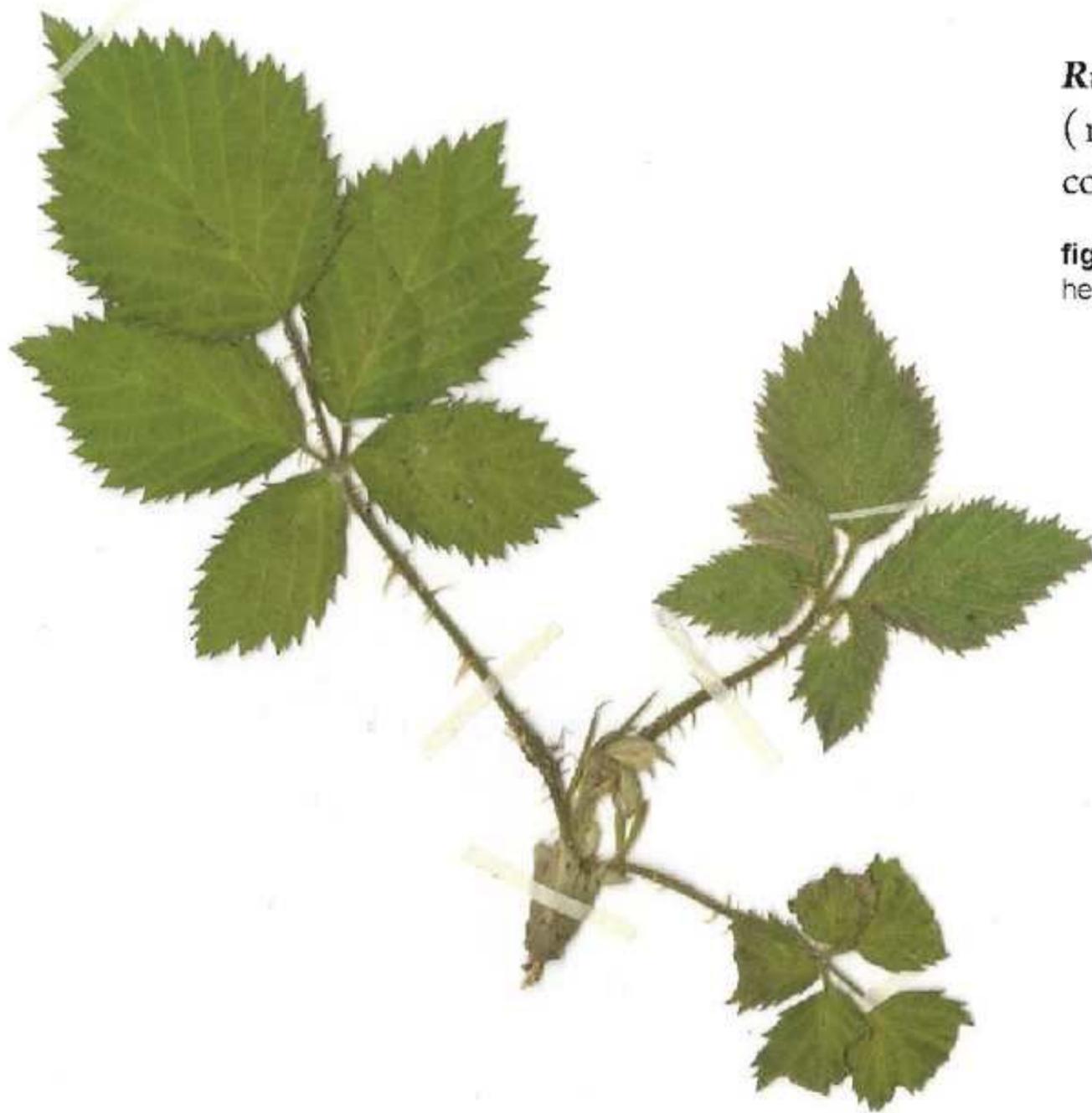
fig. 75, échelle 1,
herbier avril 2012

C'est au coeur du talus boisé, cachée derrière la prairie fleurie que nous trouvons la renouée du Japon, plante «invasive» qui colonise peu à peu le talus, parmi les ronces. Cependant elle gêne peu, ici ce sont les arbres les plus importants pour l'image du cimetière, pour les visiteurs. Le talus est inaccessible, bien trop raide, et le sous-bois peu visible depuis les allées. Cependant, là où nous passons à proximité, le sol s'est recouvert de lierre, ou *Hedera sp.*, symbole du retour à la terre.



Fallopia japonica
(renouée du
Japon)

fig. 76, échelle 1,
herbier avril 2012.



Rubus fruticosus
(ronce
commune)

fig. 77, échelle 1,
herbier avril 2012

Dans tout cet inventaire j'ai oublié la prêle. Cette dernière se trouve seulement à certains endroits du cimetière dans la partie haute. Cependant il n'y a pas de milieu bien distinct, on la trouve aussi bien au sein des tombes en pleines terres, où le sol est riche malgré les graviers, que parmi la pelouse du carré des Indigents (P) au sol sableux et pauvre. Grâce à ses rhizomes profonds, la prêle est résistante aux herbicides. Sa présence en nombre est sans doute un signe de l'ancienne gestion du lieu, basée sur un usage massif d'herbicides.

Outre des espèces communes, chaque typologie du cimetière a une flore spontanée dominante, spécifique. En fonction du lieu, tel ou tel espèce prend de l'importance. Elle devient intéressante par son rapport avec les éléments architecturaux du cimetière présents, sa densité ou son association avec d'autres plantes.

Bien que considérées comme «mauvaises herbes» les jardiniers commencent à les connaître et les sélectionner, quelles changements cela donne t'il au sein du cimetière?

***Equisetum
arvense***
(prêle des champs)

fig. 78, photographie,
tombe en pleine terre,
canton S, avril 2012.



LES «MAUVAISES HERBES» ET L'HOMME: NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ESTHÉTIQUE DU CIMETIÈRE.

Réticences, notions de propreté et compromis fertiles

La végétation spontanée est peu acceptée dans la ville, d'autant moins au sein des cimetières. Demandez le point de vue des habitants sur leur cimetière, beaucoup mettrons en avant la qualité de son entretien, sa « propreté ». Une représentation du « propre » ancrée dans notre société française depuis le XIX^{ème}, où on parlait alors d'hygiénisme. La végétation spontanée est souvent associée à un manque d'entretien, aux notions de « désordre », d'« insécurité ». Ces lieux un peu à l'abandon deviennent des zones de « marginalité »¹⁵ tout ce qui ne trouve pas sa place au sein de la ville s'y déroule. Mais les pratiques qui y trouvent place ne sont pas seulement négatives, c'est bien souvent à partir de friches que l'esprit inventif des habitants trouve un terrain d'expression, une possible appropriation. A rechercher une propreté à tout prix nous en oublions l'expression de la Vie, même la nôtre, celle de l'Homme. Une dictature du propre qui involontairement vide les espaces de tout sens et de toute Vie. Nous sommes bien là face à des réticences culturelles, il nous faut tout contrôler, maîtriser. Pas si loin de nous, à Berlin, l'appropriation de la ville est plus libre. Une petite place est laissée au désordre, à la flore spontanée, on y trouve des «herbes folles partout sur le trottoir».¹⁶

15. C. BARTHELEMY
in: B. LIZET « Demandes et réticences sociales et culturelles du zéro-phyto », in: *Colloque*, Versailles, 16-17 décembre 2010.

16. E. BOUTEFEU,
idem



EN HAUT

fig. 79, *végétalisation progressive du cimetière*. Un compromis: maîtriser la flore spontanée par la tonte, le désherbage manuel.

EN BAS

fig. 80, *Une nature à deux pas, derrière les murs*. Contraste saisissant entre l'expression d'une végétation spontanée, la forêt, et un besoin de maîtrise, d'artificialisation à l'intérieur du cimetière.

En France, notre comportement est paradoxal: au désir d'un retour de nature en ville s'opposent de fortes réticences à certains aspects de cette nature. «Colère des familles qui se plaignent que les tombes sont envahies de feuilles mortes, que les sépultures sont souillées par les déjections d'oiseaux...»¹⁷. Il y a une « Bonne et une mauvaise nature ». B.LIZET parle de « Nature paradoxale, nature ambiguë ». Le public n'accepte pas les guêpes, les serpents, les orties, les ronces, et pourtant il plébiscite des prairies de pâquerettes, les coccinelles, les écureuils... Certes tout cela semble cliché, il est pourtant vrai qu'une partie seulement de la flore et de la faune spontanée est indésirée.

Pour travailler avec la flore spontanée, les « bonnes » et les

« mauvaises » espèces sont différenciées. Les mauvaises se sont les invasives, et selon Didier Petit, celles qui ne « font pas propre ». Les invasives, les « pestes végétales » (B. Lizet) conquièrent très vite un lieu, elles seules petit à petit s'expriment. Au cimetière des Gonards on trouve la Renouée du Japon, qui conquiert les talus boisés. Les jardiniers cherchent encore le moyen de s'en débarrasser, sans en venir à bout. Ne faudrait-il pas faire avec, essayer simplement de la contenir? Sachant qu'en situation ombragée la renouée du Japon est considérablement ralentie dans sa croissance, il suffit de ne pas la laisser trop envahir les pelouses ensoleillées.

Ces espèces invasives forcent le jardinier à travailler avec, inventer de nouvelles solutions. Une présence indésirée qui amène un renouveau intéressant, aussi bien sur la composition du cimetière, son aspect, que sur les pratiques de jardinage. Aux Gonards c'est le cas pour la prêle, qui conquiert petit à petit le carré des Indigents. Elle se propage très vite, par des rhizomes vigoureux, et très profondément dans le sol, si bien qu'il est presque impossible de s'en débarrasser. Cependant, des préparations à base de prêles peuvent être utilisées comme fongicide, ou servir à renforcer les défenses des plantes. Il peut alors être envisagé de seulement la maintenir dans une certaine zone et l'utiliser en décoction, ou en purin, pour l'ensemble du cimetière. La prêle serait alors seulement fauchée de temps en temps. Qui aurait imaginé une prairie ou un gazon de prêle? Pourtant cette dernière trouve sa place dans ce canton particulier. Ici, devant la zone technique apparente, les personnes qui n'ont pas les moyens se font inhumer en pleine terre, au côté des caveaux provisoires. Tout ce que l'on ne veut pas voir prend place dans ce canton P. Il était prévu d'engazonner le vaste espace libre, cependant la prêle supporte mieux ce sol sableux que le gazon semé. Sa couleur vert-bleuté, moins vive que celle du gazon, son aspect primitif, rude, correspondent à ce lieu sans artifices. Isolée, peu dense, le sol nu évoque la désolation. En revanche, si l'on arrivait à densifier les pousses de prêle, ou même introduire une autre espèce, l'aspect vaporeux de son feuillage apporterait un peu de poésie à ce lieu en marge.

Au sein du cimetière, les « mauvaises herbes » se sont également toutes celles qui s'égarer et viennent conquérir les jointures entre les tombes. On accepte certaines espèces spontanées seulement

17. LENFANT Carine, (2007). « Les cimetières paysagers, des espaces verts pour tous », *Paysage Actualités*, n° 295, p. 20.



parmi les gazons, ou sur les bas-côtés, là où l'on a décidé que ce serait « vert », la couleur seule importe. On n'en refuse tout de même certaines, celles qui « dépassent » de la masse, qui prennent trop de hauteur, les Astéracées principalement. Les pissenlits en sont un fléau, ils se propagent très vite, dans les pelouses, les jointures, les « jardinières » des tombes. Ce qui dérange c'est leur capacité à vite s'étaler, et puis les longues tiges fanées après la floraison. On privilégie les espèces qui restent rase, et si elles fleurissent, comme les pâquerettes, les sédums, alors là on les encourage!

Un travail assez discret au sein du cimetière, mais qui fait la différence lorsque l'on compare l'espace engazonné obtenu à celui des gazons traités chimiquement. C'est le cas au cimetière militaire britannique. Cette partie du cimetière militaire est gérée par des personnes de l'extérieur, étrangères à la ville et à sa politique « zéro-phyto ». Le gazon est d'un vert et d'une hauteur uniforme, amplifiant la rigueur des lignes de pierres tombales identiques. On nettoie les tombes à l'eau de javel, on met du « sélectif » dans le gazon. Tout semble parfait, maîtrisé, peu de contraste est donné avec la pierre. Ce tapis de gazon encadre les tombes, semble être là pour le prestige des morts mais non pour être foulé par les vivants. En revanche, lorsque l'on monte plus loin parmi les cimetières allemands et français, l'étendue de gazon se fait tout en nuances. La finesse des brins d'herbes apparaît, contrastant avec la pierre. Les croix semblent alors émerger de cette étendue mouvante, ponctuée par les pâquerettes. Rien n'est régulier, les hauteurs, les tons varient, nous sommes bien là dans une esthétique de nature où l'espace change au fil des saisons. Pourtant, c'est un espace entretenu, qui ne dépassera jamais une certaine hauteur, à l'image de nos prés dans la campagne.

Autre utilisation de la flore spontanée: la transplantation d'espèces au sein du cimetières. A côté du jardin du souvenir l'engazonnement ne prend pas vraiment, en revanche un sedum est arrivé tout seul et s'y plaît, alors on va le laisse. Et pourquoi ne pas récupérer quelques pieds du sedum rouge qui s'est installé là-bas et peu à peu laisser se couvrir le sol de ces différentes variétés? C'est ce qui est envisagé.

Le principal problème c'est l'image du cimetière. Tout tient alors dans l'importance des choix au sein de la végétation spontanée et

PAGE PRÉCÉDENTE

EN HAUT

fig. 81, pelouse spontanée de sedums, canton I.

EN BAS

fig. 82, Cimetière des enfants: une pelouse mêlant gazon semé et flore spontanée.

18. D. PROVENDIER, in: *Colloque*, Versailles, 16-17 décembre 2010.

de l'aménagement. « Aménager une végétation spontanée qu'on ait moins à gérer de façon intensive, mais qui reste acceptable au niveau de sa forme, au niveau des ambiances. »¹⁸

La transformation du cimetière est un processus lent, fait d'observations, d'essais. Le travail avec la flore spontanée est imprévisible, fruit de hasards. Il mène à des compositions intéressantes auxquelles les jardiniers n'auraient pas forcément pensé avant : gazon de prêle tondu, de trèfles, de sédums... et bien d'autres découvertes à faire!

Une transition nécessaire vers un renouveau

L'acceptation de la flore spontanée au sein des cimetières passe par des compromis, des choix au sein des espèces, d'un certain contrôle de l'expression de cette Vie spontanée. Au cimetière des Gonards nous sommes en période de transition, des essais sont faits, la flore spontanée se mêle aux prairies fleuries, aux vivaces plantées.

Au sein de cette transition, la communication, l'information, jouent un rôle très important aussi bien envers le public qu'au sein des jardiniers. A Versailles ces derniers sont polyvalents, gardiens-jardinier, maçons-jardiniers, fossoyeurs-jardiniers. Leur connaissance de la flore spontanée étant limitée, il est nécessaire de leur proposer une façon simple de reconnaître les espèces à conserver, afin que tout ne disparaisse pas au profit du « propre ». L'acte de nommer est essentiel pour ce travail d'acceptation de la flore spontanée par le public et les jardiniers. C'est un point de départ. « Faire considérer ce qui n'est pas vu et y apporter de la considération, le reconnaître, c'est l'acte de nommer et qui fait partie des usages. » affirme B. Lizet¹⁹. Ce savoir naturaliste ordinaire fait partie du nouveau projet de science participative que le Muséum national d'Histoire naturelle et Tela Botanica ont mis en place en 2011, « Sauvages de ma rue ». A l'initiative de Nathalie Machon, professeur d'écologie et d'Audrey Muratet, botaniste, ce projet permet de sensibiliser tous les habitants qui le souhaitent sur la flore spontanée présente au pied de chez eux. Une démocratisation de la reconnaissance botanique est permise grâce à la publication

19. B. LIZET,
in: *Colloque*, Versailles,
16-17 décembre 2010.

d'un petit guide des espèces les plus courantes en région parisienne. Ce sont des initiatives comme celles-ci qui permettront peu à peu le changement de regard sur la végétation spontanée à l'échelle de la ville. Nous ne verrons plus «des mauvaises herbes» mais des espèces à part entière, avec leurs caractéristiques, leurs vertus, leurs histoires. Elles existent, à partir de là leur présence est acceptée plus facilement.

Par ailleurs, les visiteurs et les jardiniers doivent être sensibilisés vis-à-vis des dangers qu'ils ne courent plus grâce à cette nouvelle gestion plus «écologique». L'écologie touche malheureusement peu de gens, il faut trouver alors d'autres angles d'attaque en lien avec ce respect de l'environnement. Tout d'abord les risques de santé vis-à-vis des traitements phytosanitaires, beaucoup les ignorent: «La politique zéro-phyto je ne suis ni pour ni contre, mais je n'ai pas l'impression que les cimetières utilisent des produits nocifs.» m'affirme un habitant. La réduction du coût d'entretien, l'ouverture continue du cimetière, permise par l'absence de traitements entre en jeu: Il faudrait fermer le cimetière 48 heures et il y a beaucoup de passage, un enterrement pratiquement tous les jours.

«98 % des gens [comprennent ainsi] qu'en protégeant l'environnement, on les protège ainsi que les jardiniers, tout en leur donnant finalement un accès au cimetière et au recueillement tout au long de l'année.» assure C. Biass-Morin ²⁰, directrice du Service Espaces-verts de Versailles.

L'espacement des tontes, le remplacement d'espace tondu par des prairies peuvent se justifier par la présence des abeilles m'explique D. Petit. «Quand on laisse pousser il n'y a pas que de la mauvaise herbe, il y en a qui fleurissent, comme on a des ruches on fait en sorte qu'elles aillent butiner».

Outre tout ce qui concerne l'information, la communication, la gestion plus écologique du cimetière, construire une place à la végétation spontanée passe par tout un temps de transition dans l'entretien. Cela s'illustre très bien à travers l'espacement des tontes. Il y a une certaine limite de hauteur (10 cm) à respecter pour que cela reste «acceptable» aux abords des sentiers. Même si certains espaces ne sont pas fréquentés, il serait difficile de les faire accepter en prairie sans que les visiteurs dénoncent un manque d'entretien, un abandon du cimetière.

« Niveau tonte on a réduit les fréquences de passage, avant on passait

20. C. BIASS-MORIN,
in: *Colloque*, Versailles,
16-17 décembre 2010.



dès que l'herbe dépassait 10 cm. Là c'est l'entrée du cimetière, donc on passe quand même assez souvent, c'est important, mais ailleurs on la laisse plus longtemps. Par endroits on tond sur trois ou quatre bandes et derrière on laisse pousser. » (D. Petit)

fig. 83, une végétation étagée de part et d'autre des endroits fréquentés.

La transition nécessaire entre un espace très entretenu, une image « propre » du cimetière, et une vision plus souple apporte peu à peu une esthétique différente au cimetière. Trois étagements de végétations apparaissent corrélant avec trois distances différentes vis-à-vis du visiteur: les espaces fréquentés ou en bordure de sentiers, ceux en retrait, et les espaces inaccessibles que sont les talus. De part et d'autre des circulations, l'espace ouvert se referme peu à peu. Les abords sont tondus pour marquer un entretien régulier, alors que derrière, à proximité des ruches, on laisse pousser en prairie avec seulement une fauche par an. Viens alors les talus, là peu d'entretien est fait, le lierre vient couvrir lui-même le sol, la renouée, les ronces, et toute la petite flore spontanée s'installent librement. Nous ne sommes pas tout à fait dans une image de nature mais dans une mise en scène de cette dernière, en arrière-plan. Nous ne nous promenons pas au sein de la nature, nous la regardons de loin. L'espace est ouvert, entretenu, et se referme peu à peu autour du talus, refuge suprême pour la flore spontanée.

Une image plus « naturelle » conquiert peu à peu le cimetière jusqu'alors très « carré ». Même l'entretien de cultivars prend une dimension plus « sauvage ». Ceci est en partie le résultat d'une lutte différente contre les « mauvaises herbes ». Prenons l'exemple flagrant des haies entourant les cantons. Auparavant ces dernières étaient surtout composées d'ifs, barrières sombres, monotones, très opaques et taillées rigoureusement. Aujourd'hui ces derniers disparaissent peu à peu au profit d'arbustes plus diversifiés, colorés, fleuris: cultivars de viorne, osmanthe, abelia, Weigelia, Buddelia, cotoneaster... Afin de limiter la pousse des mauvaises herbes sur les trottoirs, la taille des arbustes est moins régulière et sévère. En effet plus les arbustes exercent une ombre importante sur le trottoir, moins la surface conquise par la végétation spontanée sera importante. Finit alors les haies taillées au carré autour des cantons, les arbustes arborent un port plus libre, contrastant avec la rectitude des tombes qu'ils contiennent. Ces cultivars au port plus « naturel » pourraient constituer un pas vers l'acceptation d'une nature spontanée au sein du cimetière.

Réduisant peu à peu la fréquence, l'importance d'entretien, on se dégage peu à peu d'une idée d'un cimetière traditionnel urbain minéral, à la végétation très maîtrisée, plantée, taillée, laissant plus de place à l'expression de la Vie. Un changement lent, par étapes, accompagne l'évolution du regard sur la Vie spontanée, aussi bien pour les visiteurs que les jardiniers.

fig. 84. De nouveaux arbustes au port plus libre séparent les cantons.



La végétation spontanée est parfois le seul lien que le citadin a avec la nature. Observer la Vie, le petit, peut aider à se recentrer sur soi. Qui ne s'est pas coupé du monde quelques instants en regardant, intrigué, un insecte évoluer? La méditation, le recueillement au sein du cimetière peuvent alors être servis par cette présence de la Vie à une autre échelle.

La végétation spontanée au service d'un lieu de mort

Pour Robert Auzelle:

«La végétation est le décor de la mort comme elle l'est de la vie. Certains choix s'imposent néanmoins... »²¹

« L'austérité, à tout le moins la gravité des lieux, proscrit des exubérances florales des plantes exotiques: nous ne sommes point dans un paysage du douanier Rousseau! »²²

«alors qu'un jardin accueille souvent le visiteur dans un cadre luxuriant, le cimetière doit exprimer une certaine réserve propice à la méditation et au recueillement, rapprochant les morts des vivants. Il affirme qu'il faut mettre en place pour cela une certaine «poésie»... »²³

La végétation spontanée que nous avons pu voir est assez délicate, les fleurs produites souvent minuscules, les couleurs nuancées. Toute cette flore ne vient pas déranger en exubérance l'aspect paisible et feutré du cimetière. Les jardiniers composent déjà avec cette végétation qui arrive d'elle-même, comment peuvent-ils continuer cette démarche dans l'ensemble du cimetière?

21. R. AUZELLE, (1965). *Dernières demeures. Conception, composition, réalisation du cimetière contemporain*, Paris : Editions Mazarine, p.9

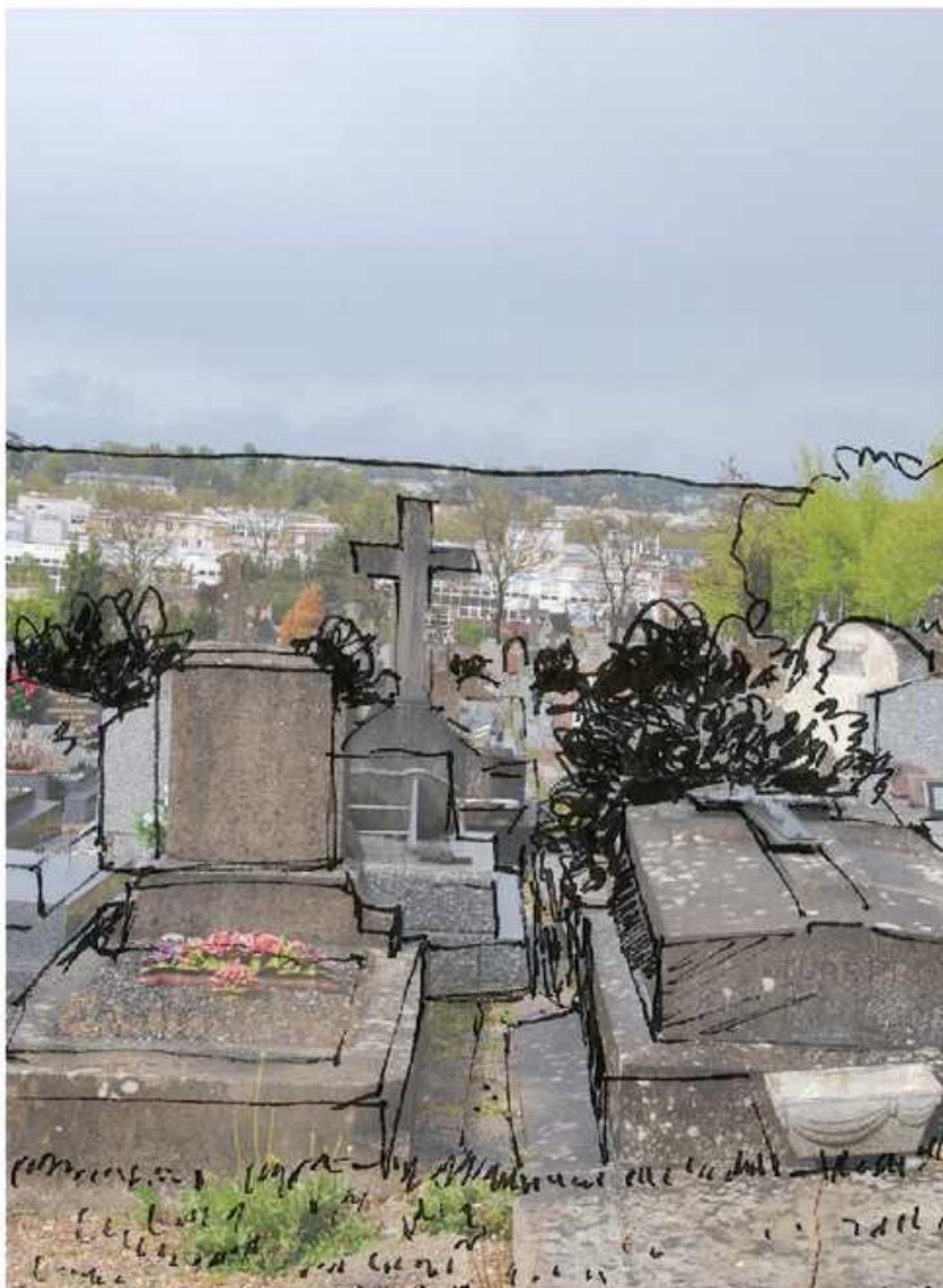
22 & 23. R. AUZELLE, in: A. VALLON, (2001), *Etude, Création d'un cimetière paysager après la seconde guerre mondiale. Le cimetière intercommunal de Clamart*, ENSP de Versailles.

La végétation comme repère

La promiscuité des tombes forme, dans les parties anciennes, un amas chaotique de pierres tombales. Seuls quelques ifs dépassent de la masse. Ces derniers ont été plantés par des particuliers il y a plusieurs années, les jardiniers les taillent de temps en temps. Cela permet d'avoir un peu de couleur parmi ces étendues de pierre.

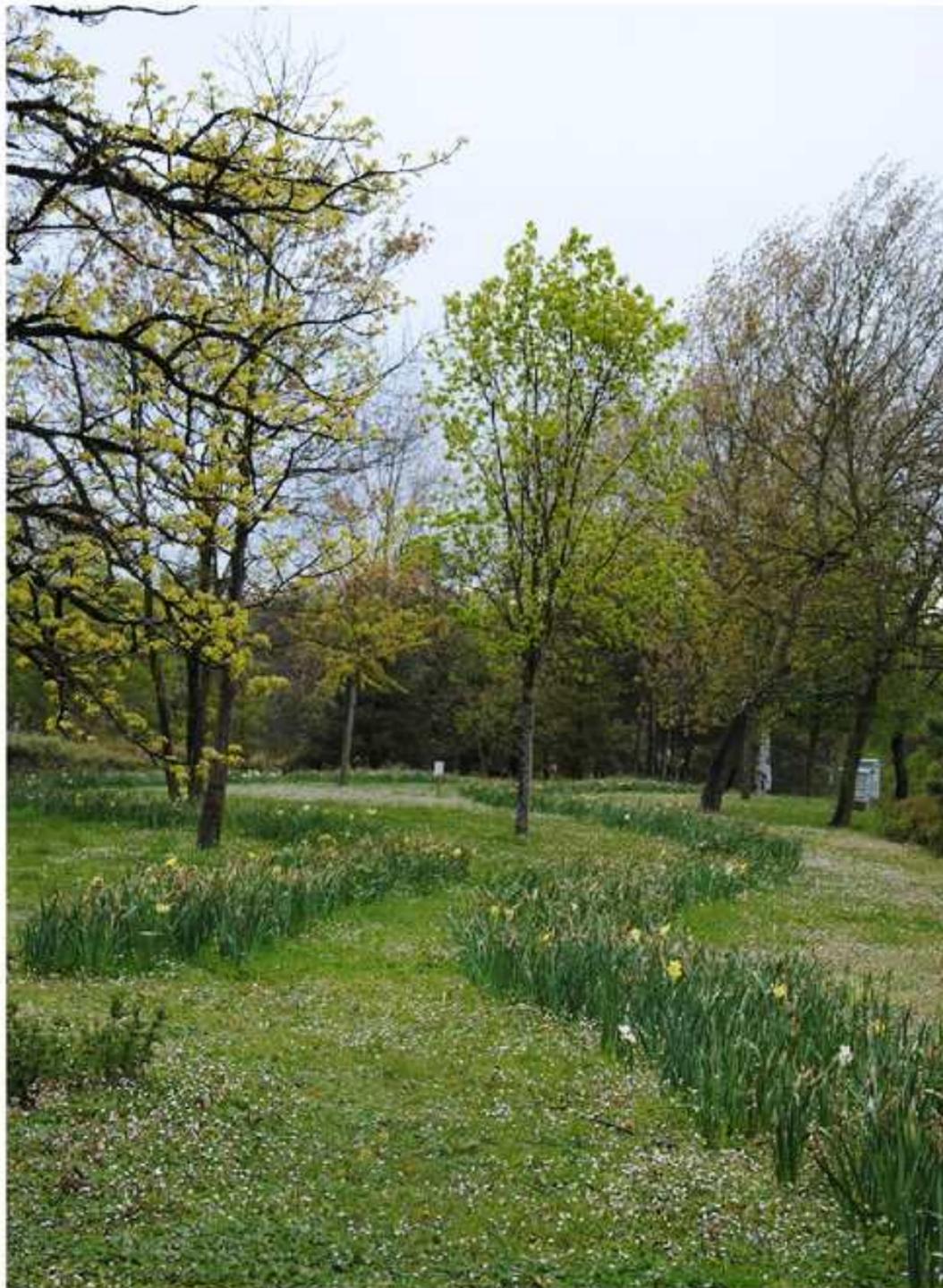
Plus que la couleur, le végétal, en se distinguant de la masse, sert à se repérer, identifier des lieux. Lorsque j'ai pu demander à des habitants les qualités de leurs cimetières, ils évoquaient régulièrement la facilité à se repérer. Beaucoup donne de l'importance à la division du cimetière en plusieurs petits espaces, facilement identifiables. Par ailleurs, je pense qu'il est plus facile de se recueillir au sein de lieux relativement clos, sentant des repères proches.

Au cimetière Saint-Louis de Versailles j'ai évoqué le travail d'«aération» du cimetière qui a lieu en ce moment même. C'est un cimetière ancien, comme la partie basse des Gonards, les tombes y sont alors à touche-touche et peu d'inhumations en pleine terre viennent proposer des espaces libres au sol. Il a alors été décidé d'exhumer certaines tombes afin de gagner de l'espace à planter. Ce travail est envisagé aux Gonards. « Au Saint Louis on va planter des arbres par endroits, des conifères, des arbustes. Ici on ne va sans doute pas planter des arbres à l'intérieur même des cantons, si on végétalise ce sera plutôt des arbustes, comme ceux présents dans les cimetières militaires. » m'explique Didier Petit. Ce sont alors des cultivars, des essences fleuries qui seront choisies pour ponctuer ces espaces minéraux. Des arbres cacheraient la vue lointaine sur la ville, l'espace est de toute façon trop restreint pour laisser place à leurs racines. Le choix d'arbustes, et non pas d'un simple engazonnement, est propice à ses cantons où les éléments doivent atteindre une certaine hauteur pour être lisible sans cacher pour autant la vue. Une hauteur maximale d'1,50 m serait idéale afin de pouvoir faire abstraction de la grande étendue lorsque l'on se recueille, protégé par cette présence végétale. Cependant, l'exubérance de feuillages colorés n'est pas obligatoire, la seule présence verdoyante du végétal se remarque dans ces cantons. Des espèces caduques permettraient de faire varier cette vaste étendue au fil des saisons.



EN HAUT
fig. 85, Les ifs, seules verticalités au sein des cantons.

EN BAS
fig. 86, La végétation pour s'isoler ponctuellement.

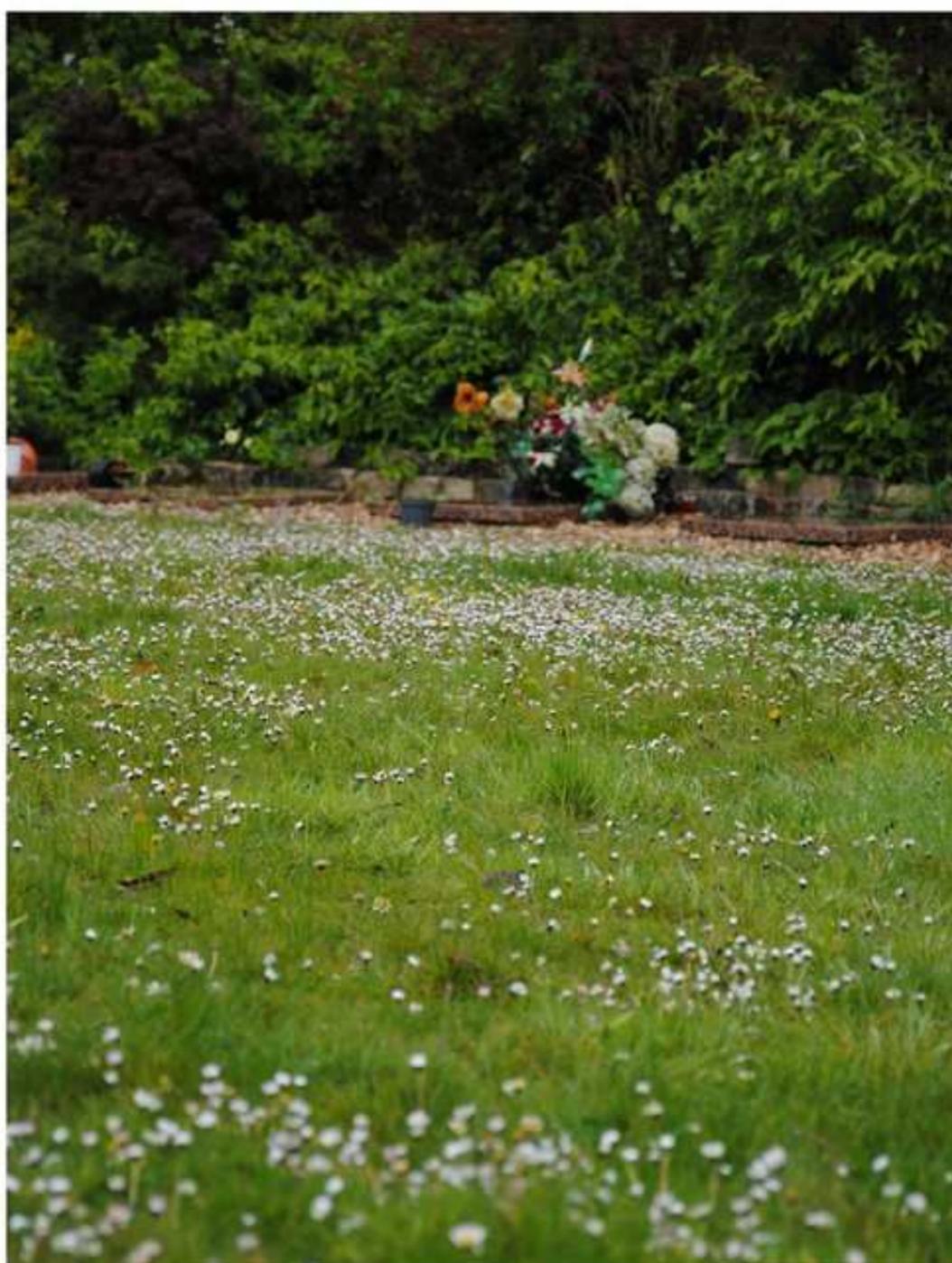


EN HAUT

fig. 87, *Cheminer parmi la clairière aux caves-urnes.*

EN BAS

fig. 88, *Des caves-urnes en lisière.*



La végétation et le souvenir

Le jardin du souvenir, la clairière aux caves-urnes, tous ces espaces cinéraires offrent de larges étendues pour la flore spontanée. La question du support au souvenir se pose pourtant.

Les inhumations classiques permettent d'identifier l'endroit précis où repose un défunt: la pierre tombale, immobile et personnalisée. Quand est-il pour les proches des personnes dont les cendres ont été dispersées au jardin du souvenir? C. Bosshard a constaté que « Les personnes endeuillées ont du mal à supporter les sépultures communautaires. Même si elles sont très bien aménagées, le lieu véritable - déversoir de l'affliction, de la consolation et du travail « manuel » lié au deuil - fait défaut. »²⁴

Au jardin du souvenir du Père Lachaise, simple bande de pelouse agrémentée de quelques arbustes en fond, un ami m'a emmené « voir » son grand-père. L'emplacement, il le reconnaît grâce à un arbuste, il pousse là où son grand-père repose. Parmi ces lieux de sépultures communs il est nécessaire de réfléchir à ce besoin d'emplacement précis pour se recueillir. Au pieds d'un arbre, d'un arbuste...

Au sein de la « clairière aux caves-urnes », le problème d'identification d'un lieu précis ne se pose pas. Les cendres sont disposées dans des urnes, une plaque de 90 x 90 cm émerge au sol. Cependant, il y a le problème de personnalisation de ces monuments, tous identiques. On les entoure alors parfois d'une multitude de fleurs en pots. Aujourd'hui cela reste assez discret, les caves-urnes étant peu nombreuses et en lisière. Il est envisagé de disposer les prochaines aléatoirement au sein de la clairière, afin d'en faire un lieu végétalisé, qui donne envie de s'y promener. Le résultat obtenu risque plutôt d'être celui d'une exposition de pots de fleurs au dispersés au sein de la pelouse.

Peut-être faudra-t'il instaurer des règles, inciter à des plantations de vivaces en pleine terre par exemple. L'espace pourrait également ne posséder qu'une allée tondue (comme les plantations d'iris actuelles dessinent, fig. 87), fréquentée par les promeneurs. Tandis que le reste, plus privé, fréquenté ponctuellement, évoluerait en prairie. Ce type d'espace permettrait de laisser se développer la flore spontanée, tout en limitant l'impact des plantations privées, unifiées par une masse d'herbes hautes. Des essais sont à faire.

24. C. BOSSHARD, (1998). « Les lieux de sépulture vus par le jardinier », *Anthos*, n°4, 1998, p. 59

Végétation et l'oubli

Au cimetière des Gonards, beaucoup de tombes ne semblent pas avoir de visites régulières, les bacs sont vides, ou quelques petites plantes spontanées y trouvent refuge. Là le jardinier ne peut que laisser faire la nature, il passe seulement enlever quelques pissenlits. La végétation qui s'installe au sein des bacs, nous l'avons vu, est assez belle lorsque le temps lui a permis d'acquérir de la densité.

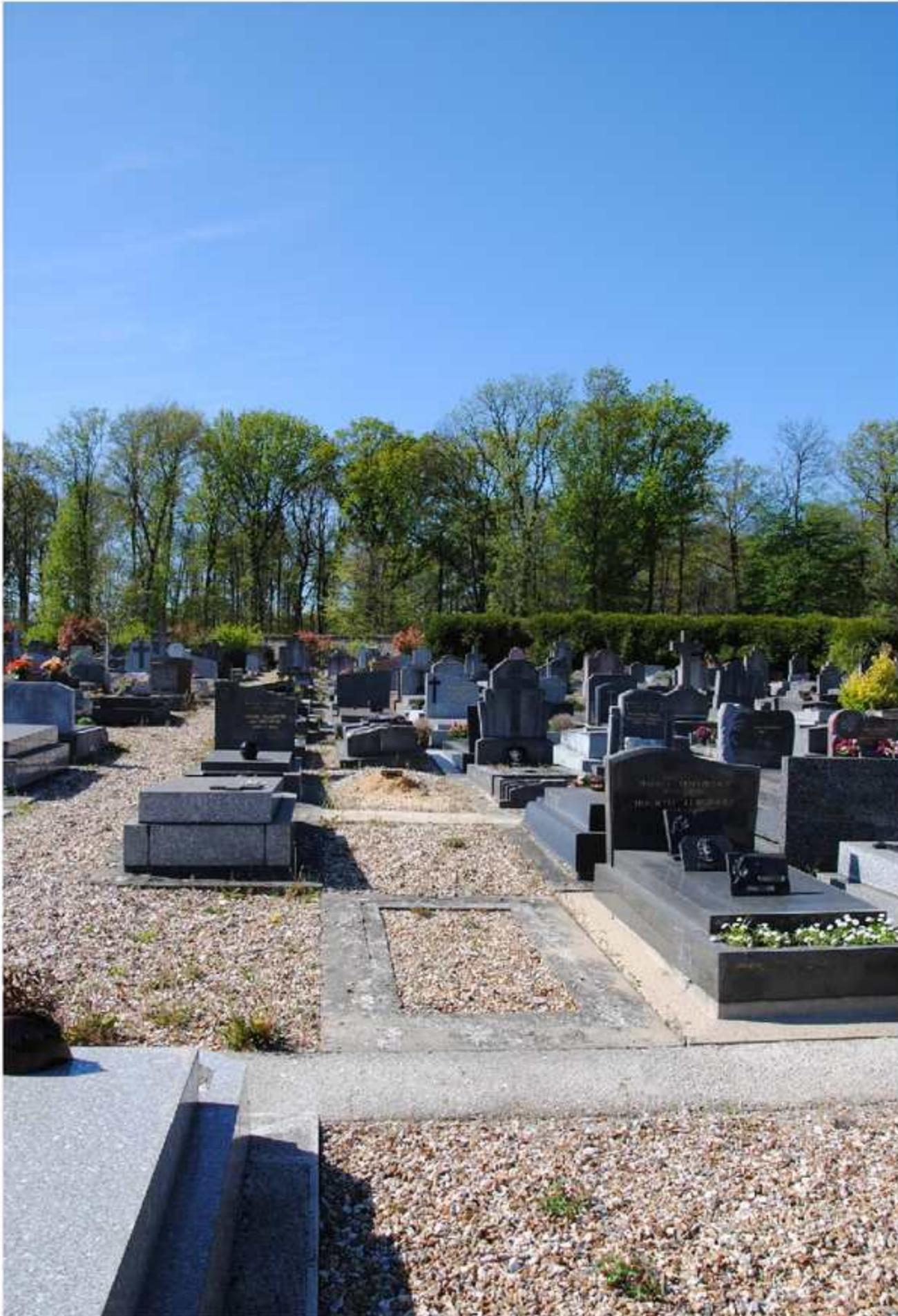
En revanche, pour les inhumations en pleine terre des essais sont faits, afin d'entretenir le maximum de ces espaces privés. Dans certains cantons (partie haute), ces dernières ont été gravillonnées, tout comme les allées qui les bordent (fig.89). Un travail fait pour limiter la pousse des « mauvaises herbes » et permettre un désherbage mécanique sur l'ensemble.

De la même manière nous pourrions enherber tous ces espaces, assez larges pour permettre le passage d'une tondeuse ou d'une débroussailleuse. Nous pouvons imaginer un système où, pour semer la surface de leur tombe, les familles le désirant pourraient elles-même choisir parmi une gamme commune de graines proposée par le cimetière. En proposant des graines pour prairies fleuries, le travail de surface de la terre peut se faire à la main à l'aide d'une griffe, ensuite les usagers peuvent choisir de faucher ou non à l'aide d'une cisaille à gazon. Pour les familles désirant déléguer l'entretien de leurs tombes, un service peut être créé par le cimetière ou en partenariat avec une entreprise extérieure. Le coup d'entretien serait réduit puisque commun à plusieurs tombes et nécessitant seulement environ trois passages par an.

Ainsi, les allées pourraient être différenciées des tombes par la fréquence d'entretien. Tandis qu'une pelouse rase viendrait habiller les cheminements, des prairies s'épanouiraient sur l'espace des morts. Des rectangles d'herbes hautes, fleuries en été, viendraient alors immerger de l'ensemble et adoucir la présence des pierres tombales.

PAGE SUIVANTE

fig. 89, *Des tombes en pleine terre où la flore spontanée peut trouver refuge.*





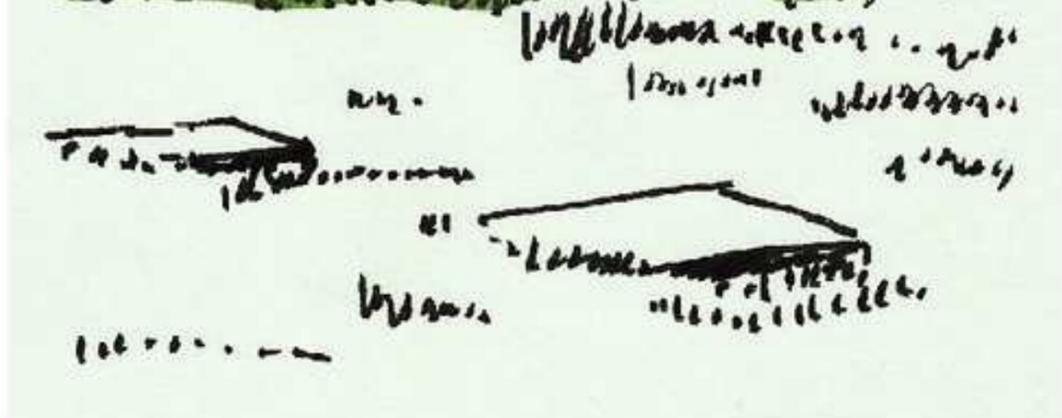
EN HAUT

fig. 90, *Se promener face à la ville*



EN BAS

fig. 91, *Sentir la présence lointaine de la ville et se recueillir.*



Décor et isolement.

Le talus boisé, tout comme la forêt autour, sert de décor au cimetière. À l'intérieur même des cantons cet horizon de feuillage est visible. Toute une symbolique peut être associée aux arbres. Pour Eric Dufour, le port fragile du bouleau évoque « la fragilité de la vie », tandis que les saules et conifères, arbres d'ombres, favorisent la méditation.

Le talus est inaccessible, par conséquent c'est ici que la biodiversité peut être la plus forte. Les arbres n'y reçoivent des soins que par mesure de sécurité. Cependant, certains érables, châtaigniers et charmes pourraient être recépés afin de garantir, au sein du jardin du souvenir et de la clairière aux caves-urnes, quelques vues sur la ville. Ce sont des espaces où le visiteur peut circuler librement et venir admirer la vue. Cela ne doit pas être brutal, la ville ne doit être qu'aperçue derrière les feuillages, l'hiver lorsque les feuilles sont tombées. Un filtre léger afin de conserver l'isolement de ces espaces de recueillement. (fig. 91)

En revanche, le talus plus au sud où les arbres sont déjà en cépée (Tc), pourrait subir un nouveau recépage. Cela donnerait aux visiteurs un panorama sur la ville lors de leur parcours (fig. 90).

Pour faire cohabiter cette notion de promenade et de recueillement, des séparations sont nécessaires. Elles visent à isoler et réduire l'espace près des tombes. Cela existe déjà dans la partie haute, où les cantons sont ceinturés de haies basses. Dans son cimetière parc à Bâle, Horst Victor Calles²⁵ a isolé ces «chambres de sépultures» d'une végétation souple et changeante, épaisse de plusieurs mètres. Ici nous sommes bien sûr dans un cadre différent, cependant cette notion d'épaisseur peut être appliquée sous forme d'un ourlet herbeux autour des arbustes. Elles pourraient prendre part sur les trottoirs que l'on souhaite engazonner. Ces derniers, personnes ne les empruntent réellement comme trottoir, on circule sur la route. Les herbes hautes pourraient alors s'épanouir entre la haie et l'allée. Cela adoucira la rectitude des cheminements entre cantons, tout en donnant une image plus «naturelle» et créant un refuge supplémentaire pour la flore. La végétation arrivera très vite d'elle-même, si elle n'est pas assez dense les jardiniers sèmeront quelques graines, comme ils le font actuellement.

25. Horst Victor CALLES, in: Cimetières parcs, *Espaces verts*, n°62, 1979



**fig. 92, «Ceinture»
des cantons.**
Un ourlet herbeux
pourrait s'ajouter à
l'alignement sur haie
basse en place.

Un type de gestion semblable a été mis en place à Berne: « un aménagement en harmonie avec la nature garantit une offre alimentaire aussi large que possible, ainsi qu'abri et possibilités de nidation. Lisières et haies ne sont pas taillées chaque année [...] On favorise la couche herbeuse et végétation spontanées, et on laisse en place les feuilles mortes. [...] des haies sauvages sont plantées et entretenues afin de créer davantage de biotopes en réseaux. »²⁶

Au cimetière des Gonards, il est envisagé de remplacer les quelques haies d'ifs encore existantes. Pourquoi ne pas tenter d'utiliser des espèces indigènes? Dans ces lieux proches des bois nous pourrions utiliser des charmes, des érables champêtres, ou des hêtres afin de les conduire en haie «champêtre» d'1m de hauteur. Des idées qui sont déjà en route, le réaménagement du jardin d'accueil du cimetière de Montreuil (Versailles) prévoit la mise en place d'une charmille.

En bas, seuls quelques cimetières militaires sont clos de petites haies taillées. L'inverse se produit alors, ce sont les principaux axes de circulations qui sont fermés sur eux-mêmes, ceinturés d'arbres d'alignements. Le promeneur a alors envie de suivre ces axes et monter à la partie supérieure du cimetière. La partie basse n'a pas besoin de haies, le grand espace ouvert donnant sur la ville est agréable, seules quelques ponctuations végétales doivent être faites afin de réduire l'espace lorsque le visiteur se trouve près

26. M. JAGGI, (1998).
« Entretien écolo-
gique des cimetières
bernois », *Anthos*, n°4,
p. 53

d'une tombe. (Un effet produit avec la végétation comme points de repère, évoquée précédemment.)

À Berne, les matériaux issus des tailles sont broyés, les copeaux servant pour les chemins, ou comme couche de propreté dans les nouvelles parcelles. D.Petit l'envisage. Aujourd'hui tout le Mulch dont ils se servent au sein des plantations de vivaces est acheté à l'extérieur. Ces copeaux issus de la taille pourraient être utilisés aux pieds des arbres d'alignement, là où l'on en dispose afin de préserver l'humidité et réduire le désherbage. Par ailleurs, si certains arbres doivent être abattus, nous pouvons imaginer conserver les branches et troncs morts à terre, afin d'en faire des refuges pour les insectes.

Avec un certain type d'entretien, des choix de compositions, le cimetière peut devenir un refuge pour la Vie spontanée, tout en étant adapté aux visiteurs et promeneurs.

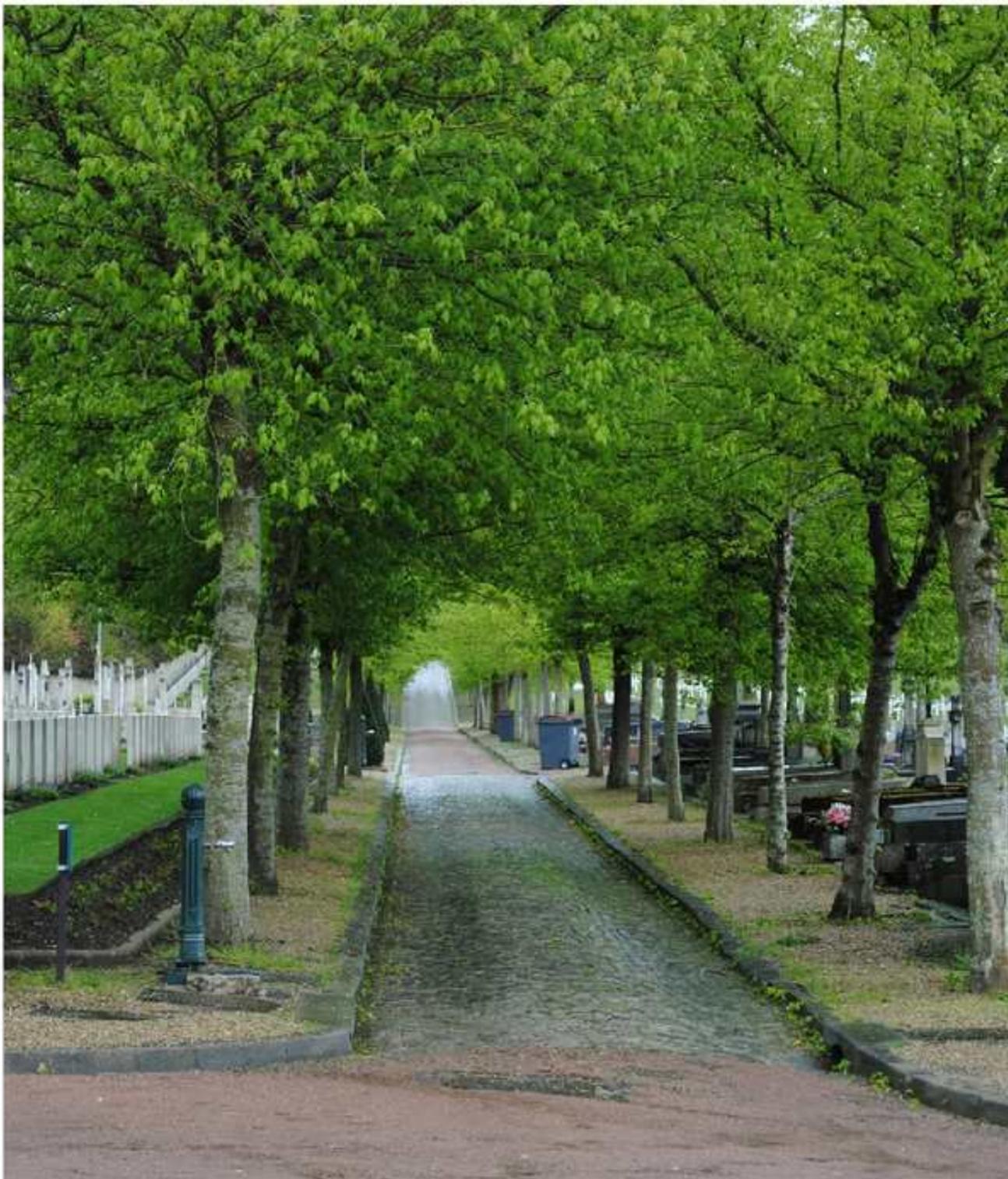


fig. 93, *allée plantée*
Le regard est attiré vers le bout de l'allée et non vers les cantons où les visiteurs se recueillent.



CONCLUSION

Le cimetière fait partie intégrante de la ville, cependant c'est aujourd'hui un espace public déserté, les modes de vie ont changé, les habitants également. Peu à peu les cimetières se sont isolés de la ville, derrière leurs murs. Une position de retrait positive, le lieu de mort devenant alors refuge, pour la mémoire, pour les indésirés de la ville, notamment la flore spontanée. Pourtant la mort fait partie de la vie, il est important de l'accepter au sein de notre société, c'est pourquoi ces lieux doivent retrouver une présence au sein des villes. Ces dernières années, de nouveaux enjeux naissent autour de la biodiversité, les urbains expriment un certain désir de «nature». Là réside alors une évolution possible du cimetière, adaptée à des demandes actuelles. Ce lieu de mort peut devenir un lieu de promenade, de contact avec une certaine «nature».

A Versailles, un grand travail est fait actuellement afin de moderniser les cimetières, une volonté d'embellissement, de végétalisation, liée à des enjeux environnementaux. La composition du cimetière évolue peu à peu. Au cimetière des Gonards, lieu d'étude, de nombreux changements sont en route, majoritairement provoqués par un arrêt des traitements phyto-sanitaires. La flore spontanée trouve alors un terrain d'expression plus propice.

Cette dernière est riche, diversifiée, et présente sous différentes formes au sein du cimetière. Elle colonise les pierres tombales, trouve sa place au sein des graviers, côtoie les plantations, transforme les pelouses. Par sa superficie importante, le cimetière des Gonards a la chance d'accueillir un sous-bois, lieu refuge suprême et décor de promenade.

fig. 94, *Des usages spontanés encore insoupçonnés persistent.*

PAGE 134

fig. 95, *Jardiner avec ce que l'on a sous la main.*

Le changement de gestion des cimetières force les jardiniers à faire preuve d'inventivité, la chasse aux mauvaises herbes ne disparaît pas, elle s'adapte. Le temps étant restreint pour un désherbage manuel de ces grandes surfaces, des compromis sont faits, on effectue des choix parmi la végétation spontanée, l'entretien est plus ou moins fort selon la proximité des espaces fréquentés. Une certaine hybridation est en cours, le cimetière évolue peu à peu vers une image plus «naturelle», la flore spontanée est intégrée aux compositions, aménagée. Le cimetière reste un lieu de méditation, la végétation spontanée, par sa discrétion, sa délicatesse est une bonne matière avec laquelle travailler. La Vie spontanée peut alors trouver progressivement refuge au sein des cimetières traditionnels urbains, mais sous une forme maîtrisée, aménagée.

TABLE DES ILLUSTRATIONS & BIBLIOGRAPHIE

LE CIMETIÈRE ET LA VILLE:

fig. 1, *Ieud. Un cimetière luxuriant, désordonné.* H. GRAPIN, août 2010, Roumanie.

fig. 2, *Sighișoara. Repos à l'ombre des marronniers.* H. GRAPIN, août 2010, Roumanie.

fig. 3, *Ieud. Champ verdoyant de croix autour de l'église.* H. GRAPIN, août 2010, Roumanie.

fig. 4, *Le cimetière, un espace de nature au sein de la ville.* H. GRAPIN, hiver 2011, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 5, *Le cimetière des Saints-Innocents en 1550, Paris.* Extrait de : AUZELLE Robert, (1965). *Dernières demeures. Conception, composition, réalisation du cimetière contemporain*, Paris : Editions Mazarine, 460 p.

fig. 6, *Une présence de la ville rassurante, cimetière des Gonards, Versailles.* H. GRAPIN, hiver 2011, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 7, *Les Gonards. Vue vers le nord depuis le cimetière militaire allemand.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 8, *Plan de Versailles, 1899.* Extrait de la bibliothèque numérique Gallica, <http://gallica.bnf.fr/>

fig. 9 & 10, *La forêt comme écrin, décor*. H. GRAPIN, printemps 2012 & novembre 2011, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 11, *Un cimetière en position de refuge*. Plan à l'échelle 1/25000, H. GRAPIN, 2012.

fig. 12, *De belles allées ombragées invitent à la promenade*. H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

BIODIVERSITÉ ORDINAIRE AU CIMETIÈRE DES GONARDS:

fig. 13, *Les Gonards: diversité et place pour le végétal*. Plan, H. GRAPIN, 2012.

fig. 13 a, *Maçonnerie des allées trop étroites. Ici canton A*. H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 13 b, *future belle allée engazonnée à l'intérieur du canton A*. H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig 14 à 78, H. GRAPIN, Cimetière des Gonards, Versailles, photographies réalisées en novembre 2011 et avril 2012 & extraits d'un herbier réalisé en avril 2012.

LES «MAUVAISES HERBES» ET L'HOMME:

NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ESTHÉTIQUE DU CIMETIÈRE

fig. 79, *végétalisation progressive du cimetière*. H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 80, *Une nature à deux pas, derrière les murs*. H. GRAPIN, novembre 2011, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 81, *pelouse spontanée de sedums*. H. GRAPIN, printemps 2012, Canton I, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 82, *Cimetière des enfants: une pelouse mêlant gazon semé et flore spontanée*. H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 83, *une végétation étagée de part et d'autre des endroits fréquentés*. H. GRAPIN, croquis, 2012.

fig. 84, *De nouveaux arbustes au port plus libre séparent les cantons*. H. GRAPIN, novembre 2011, partie haute, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 85, *Les ifs, seules verticalités au sein des cantons.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 86, *La végétation pour s'isoler ponctuellement.* H. GRAPIN, croquis d'après photographie de printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 87, *Cheminer parmi la clairière aux caves-urnes.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 88, *Des caves-urnes en lisière.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 89, *Des tombes en pleine terre où la flore spontanée peut trouver refuge.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 90, *Se promener face à la ville.* H. GRAPIN, croquis d'après photographie de novembre 2011, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 91, *Sentir la présence lointaine de la ville et se recueillir.* H. GRAPIN, croquis d'après photographie de printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 92, *«Ceinture» des cantons.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 93, *allée plantée,* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière des Gonards, Versailles.

fig. 94, *Des usages spontanés encore insoupçonnés persistent.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière Saint-Louis, Versailles.

fig. 95, *Jardiner avec ce que l'on a sous la main.* H. GRAPIN, printemps 2012, Cimetière Saint-Louis, Versailles.

Ouvrages:

AGGERI Gaëlle, (2010). *Inventer les villes-natures de demain : Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Dijon : Educagri éditions, 198 p.

AUBY J.- F. et RIALS S., (1982). *Votre commune et la mort*, Paris : Editions du Moniteur, 159 p.

AUZELLE Robert, (1965). *Dernières demeures. Conception, composition, réalisation du cimetière contemporain*, Paris : Éditions Mazarine, 460 p.

MACHON Nathalie (direction) & al. (2011), *Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne*, Paris: Muséum d'Histoire naturelle & Le Passage Paris-New York Éditions, 256 p.

RAGON Michel, (1981). *L'espace de la mort. Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*, Paris : Albin Michel, 340 p.

RAMEAU J.C., MANSION D., DUMÉ G. & al., (1994). *Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome 1: Plaines et collines*, Paris: Institut pour le Développement Forestier, 1785 p.

Etude:

VALLON Amélie, (2001) Etude, *Création d'un cimetière paysager après la seconde guerre mondiale. Le cimetière intercommunal de Clamart*, ENSP de Versailles

Articles:

BOSSHARD Christoph, (1998). « Les lieux de sépulture vus par le jardinier », *Anthos*, n°4, 1998, pp. 57-59

BRAUNS Alice, BOUVATIER Carine et TALAGRAND Marion, de l'Atelier Tangente, (2000). « Blanche envolée », *Pages-Paysages*, n° 8, pp. 80-83.

DUFOUR Eric, (1985). « Les cimetières paysagers au Danemark », *Paysage Actualités*, n°74 , pp. 57-60.

GUICHENET J., HADDAD Y. (2009). « Cimetières : Entretenir le souvenir », *Matériel & Paysage*, n° 56, pp. 35-43.

GUERRIER Dominique, (1984). « Cimetières et sépultures. Patrimoine et mémoire des communes », *Les cimetières, orientation bibliographique et filmographie. Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports*, éditions du STU, pp. 43-47.

Dr. GRAF Werner, (1998). « Wandel del friedhofskultur », *Anthos*, n°4, 1998, pp. 45-49

JAGGI Max, (1998). « Entretien écologique des cimetières bernois », *Anthos*, n°4, 1998, pp. 51-55

LENFANT Carine, (2007). « Les cimetières paysagers, des espaces verts pour tous », *Paysage Actualités*, n° 295, pp. 20-21.

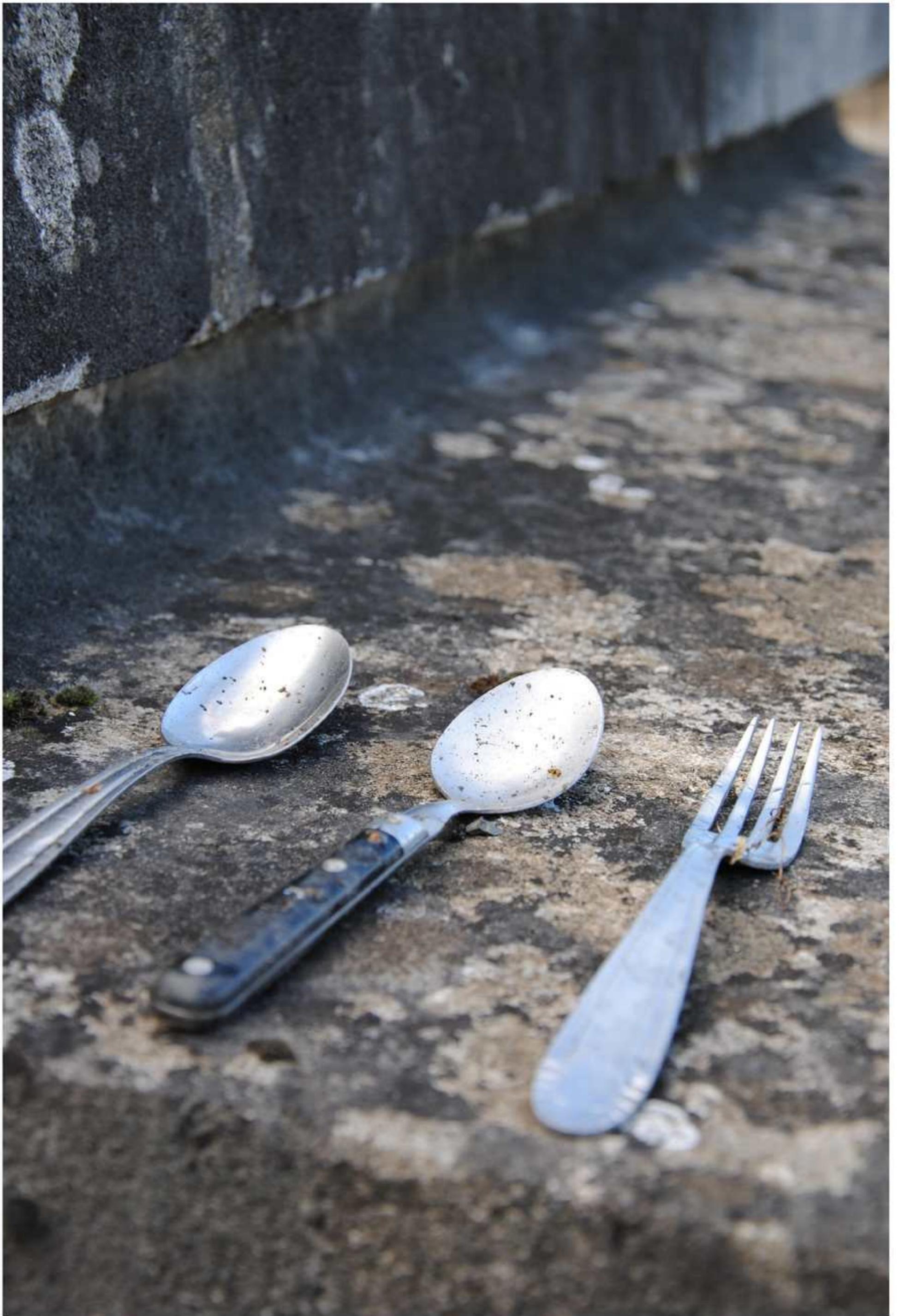
PÉTONNET Colette, (1982). « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, tome 22 n°4. *Etudes d'anthropologie urbaine*. pp. 37-47.

Articles au sein du magazine de la ville de Versailles : *Versailles magazine*

Colloques, conférences:

LIZET Bernadette, BOUTEFEU Emmanuel & al. (2010). « Demandes et réticences sociales et culturelles du zéro-phyto », in : *Colloque européen territorial AITF / CNFPT : Villes-nature vers le zéro pesticide : cohérences territoriales, paysagères et sociales*, Versailles, 16 - 17 décembre 2010.

MENOZZI Marie - Jo, (2004). « L'homme, la mauvaise herbe et la ville », in : *2èmes Rencontres régionales sur la lutte biologique en ville. Une nouvelle approche du désherbage en milieu urbain et péri-urbain*, Valence, 28 janvier 2004.



REMERCIEMENTS

À Didier PETIT, pour le temps passé
au cimetière des Gonards, Pauline
FRILEUX pour son aide précieuse,
Marie BOUYER pour sa compagnie
lors des promenades dominicales,
Pauline ESCOT pour ses conseils.

À tous ceux qui m'ont parlé de
cimetière pendant ces derniers mois.
Aux quelques passants qui ont pu me
faire part de leurs ressentis.